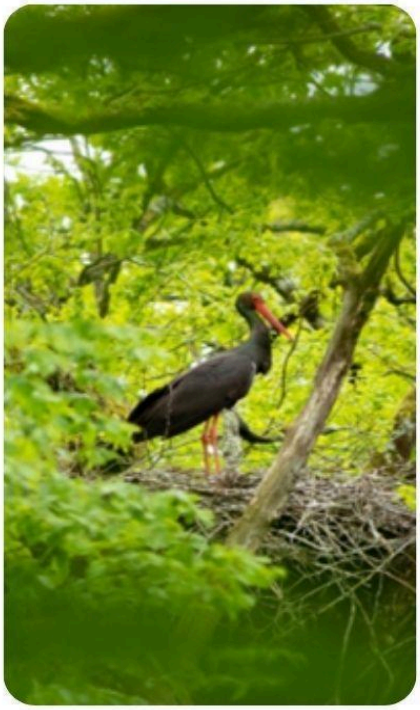
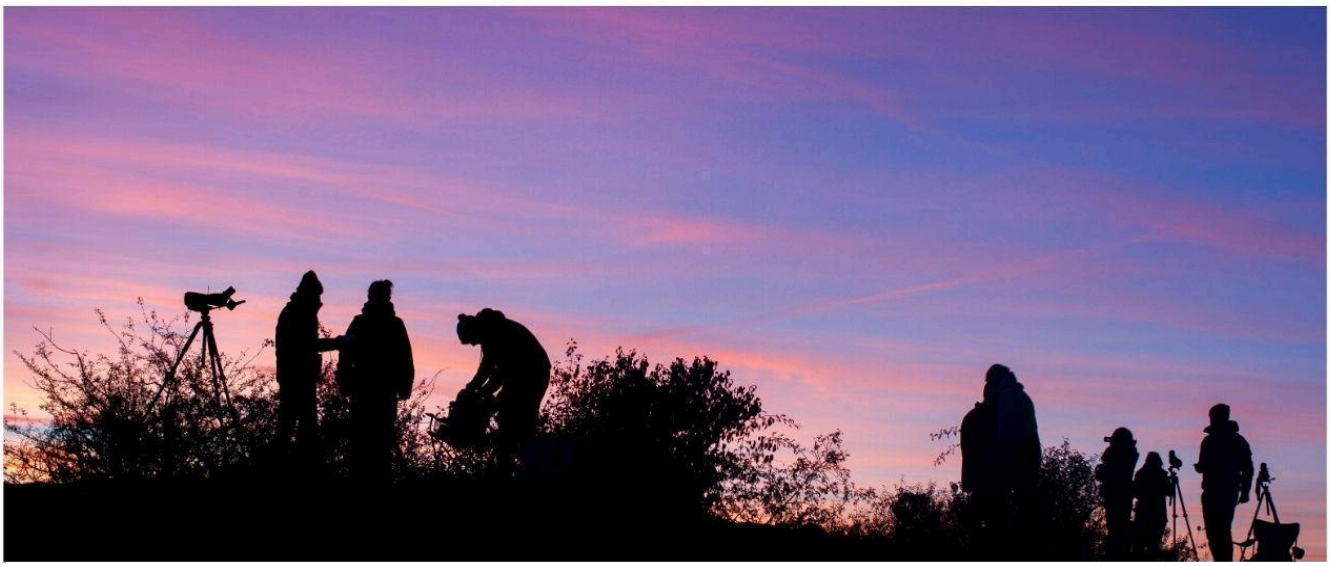


Rapport moral et d'activités sur les actions réalisées en 2025 et perspectives

Lorraine Association Nature
le fort 55140 Champougny

Table des matières

PARTIE 1 – SUIVIS SCIENTIFIQUES **4**

1.1. Conservation et suivi du Faucon pèlerin en Lorraine 4
1.2. Suivi du Grand-duc d'Europe en Lorraine 5
1.3. Plan Régional d'Actions (PRA) Milan royal 8
- Volet Communication 8
- Volet Conservation 10
- Volet sensibilisation /communication 11

1.4. Plan Régional d'Actions (PRA) Pies-grièches 13
- Volet connaissance 13
- Volet Conservation 13
- Volet sensibilisation/ communication 15

1.5. Plan Régional d'Actions (PRA) Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche 17
- Volet Connaissances 17
- Volet Conservation 19
- Volet Communication 23

1.6. Projet « Une Chouette dans mon village » 25
1.7. Objectif Migr'à Sion 2025 25
1.8. Plan Régional d'Actions (PRA) Gélinotte des bois 27
1.9. Observatoire du Grand Est de la Biodiversité (OGEB) 27
1.10. Feuille de route Cigogne noire Grand Est 27
1.11. Collectif Loutre Grand Est 33
1.13 PRA Sonneur à ventre jaune 37
- Volet connaissance 38
- Volet gestion et conservation 39
- Volet sensibilisation et communication 39

PARTIE 2 – CHANTIERS D'AMÉNAGEMENTS **41**

2.1 Convention LOANA - CCPCST Biodiversité 2025 41
- Projet 1 : Engagement d'un travail sur la conservation de la pelouse calcaire de Gibeaumeix 41
- Projet 2 : Déploiement des actions du plan de gestion de l'ENS du vallon de l'Aar 41
- Projet 3 : Trame thermophile : Maintien et restauration du tronçon de l'ancienne voie ferrée entre Ochey et Favières 41
- Projet 4 : Maintien et restauration des haies/vergers sur la CCCPST 42
- Projet 5 : Maintien et restauration des mares prairiales à Sonneur à ventre jaune et à Rainette verte sur la CCPCST 43

2.2 AAP-TVB Communauté de Communes Ouest Vosgien 44

- Action creusement et restauration de mares en faveur du Triton crêté 44
- Action Pie-grièche grise et Milan royal 46
- Action Couleuvre Verte et Jaune 48
- Action Cigogne noire 49
- Animation et communication sur la CCOV 50
- Communication 54

PARTIE 3 – ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT 55

3.1 Département de Meurthe-et-Moselle 55
3.2 Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois 57
3.3 Région Grand Est 60
3.4 Communauté de Communes Moselle et Madon 61
3.5 Département de la Meuse 62
3.6 Communauté de Communes Terres Touloises 64
3.7 Département des Vosges 65
3.8 Journée d'EntrEED “découverte de l’ornithologie” 66
3.9 Collectif Abeilles 67
3.10 Conclusion et perspectives

PARTIE 4 – ACTIONS JURIDIQUES 68

Procédure judiciaire 68
Sensibilisations 68
Réponses à enquêtes publiques 69

PARTIE 5 – EQUIPE LOANA 2025 70

Accueil des stagiaires / Volontaires en Service Civique 2025 70
Equipe salariée 2025

PARTIE 6 – VIE DE L’ASSOCIATION 71

Le Conseil d’Administration 71
Formations - colloques - conférences à destination de l’équipe salariée 71
Tenue de stands et Festival 72/73

PARTIE 1 – SUIVIS SCIENTIFIQUES

1.1. Conservation et suivi du Faucon pèlerin en Lorraine

En 2025, le site de reproduction du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) équipé avec un nichoir sur pylône électrique dans le Sud meusien a été suivi. Le couple a subi un échec de reproduction car le nichoir vétuste est tombé en période de reproduction.

Sur la Cathédrale de Toul (54), le nouveau couple formé a mené 4 jeunes à l'envol. Ces derniers ont été bagués.

Un nouveau couple a été découvert à proximité de la vallée de la Meuse et a produit deux jeunes à l'envol.

Le programme de baguage en Lorraine suit son cours. 5 sites ont pu être bagués et 17 jeunes ont ainsi pu être bagués.
- Églises Saint-Pierre et Notre Dame à Nancy (avec la LPO),
- Basilique de Saint-Nicolas de Port (avec l'Atelier vert)
- Cimenterie d'Héming (responsable: Association "Collectif préservons la biodiversité")
- Cathédrale Saint-Étienne de Toul (LOANA)

Le premier contrôle d'un mâle bagué sur l'église Saint-Jacques à Lunéville, laisse entrevoir des possibilités de baguage pour 2026

En 2025, une convention de partenariat technique entre RTE et LOANA-ANFA a été réécrite.
5 nichoirs ont été réalisés spécifiquement pour la pose sur pylône THT avec reproduction historique. La pose des nichoirs est prévue en 2026. Post-implantation, le suivi de ces nichoirs par des bénévoles permettra d'évaluer l'efficacité de cette action expérimentale.

Un nichoir sur une falaise des Hautes Vosges a également été financé au GERV.

Le projet d'APPB multisites dans le département des Vosges est à l'arrêt, du fait de l'inaction des services de l'État.

1.2. Suivi du Grand-duc d'Europe en Lorraine

LOANA réalise un suivi du Grand-duc d'Europe (Bubo bubo) dans le sud lorrain depuis 2013.

En 2025, ce sont 165 sites qui ont été prospectés à l'échelle de la Lorraine, sur lesquels ont été recensés 92 contacts auditifs : 43 dans la zone d'étude et 48 hors de cette zone. Les écoutes hivernales menées cette année ont permis de confirmer la présence du Grand-duc sur 7 nouveaux sites qui n'avaient encore jamais été répertoriés, dont 2 au sein de la zone d'étude LOANA.

On observe 3 secteurs de concentration des couples de Grand-duc :

- le premier au nord de Commercy avec 5 sites géographiquement proches les uns des autres.
- le second au sud de Neufchâteau, avec là encore 6 sites à Grand-duc.
- le troisième autour de Verdun avec 6 sites dans une zone restreinte.

Sur la zone d'étude LOANA, au total 46 sites ont produit des indices de reproduction. Parmi eux, une grande majorité avait déjà été détectée lors des écoutes hivernales. En détail, la reproduction est certaine sur 27 sites (dont 9 ont abouti à un échec), probable sur 4 sites, et possible sur 16 sites. Sur la zone d'étude de LOANA, 27 couples reproducteurs ont été identifiés en 2025. Parmi eux, 9 n'ont pas produit de jeunes malgré une couvaison observée. Au final, ce sont donc 18 couples qui ont produit 24 poussins en 2025, soit 5 couples de moins que l'an dernier. Comme en 2024, les nichées restent de petite taille, avec 1 à 2 poussins à l'envol maximum par couple. Le succès reproducteur de cette année figure parmi les plus faibles observés depuis le début du suivi par LOANA. Ce résultat s'explique conjointement par le faible nombre de couples producteurs et la taille réduite des nichées. Le nombre de jeunes à l'envol était plus faible que le nombre de couples reproducteurs, ce qui cause une baisse importante dans le succès reproducteur malgré des chiffres similaires.

Les prospections et le suivi ont pu être réalisés grâce à l'investissement précieux d'une cinquantaine de bénévoles pour la zone d'étude LOANA et plus de soixante-dix sur l'ensemble

de la Lorraine, merci à tous ! La coordination du suivi de l'espèce à l'échelle de la Lorraine s'est également poursuivie avec l'implication de nouveaux bénévoles sur les 4 départements lorrains et le partenariat de nombreuses associations. Cela a permis de découvrir de nouveaux sites occupés et de mieux estimer la taille de la population.

L'étude bioacoustique démarrée en 2018 sur le Grand-duc a été poursuivie en 2025 sur 15 sites dont 10 sites sur lesquels des chants de bonne qualité ont été enregistrés sur la zone d'étude grâce à des enregistreurs Audiomoth. Cette étude sera poursuivie sur plusieurs années afin de mieux comprendre les changements de partenaires et le turn-over au sein des couples.

Concernant les menaces, en 2025 au moins 15 cas de mortalité ont été répertoriés en Lorraine. Parmi eux, 6 cas sont d'origine anthropique : il s'agit de deux collisions routières, de deux collisions avec des clôtures en fils barbelés, d'une électrocution sur un pylône moyenne-tension et enfin d'une collision avec un obstacle inconnu. Sept autres concernent des poussins ou jeunes volants dont les restes ont été découverts sur leur site de reproduction, à proximité immédiate de l'aire. Ces observations sont récurrentes chaque année dans notre zone d'étude. Diverses causes peuvent expliquer cela : inanition (manque de proies), maladies, parasitage, prédation, période critique liée à l'indépendance et autonomie de vol des oiseaux. Comme l'année dernière, un sauvetage de deux poussins recueillis au sol à Bar-le-Duc a pu être mené grâce à la vigilance de bénévoles locaux et après un séjour au centre de soins CRESREL dans l'Aube, ils ont pu être relâchés sur leur site de naissance.

L'étude sur le régime alimentaire a été poursuivie avec la récolte de pelotes de réjection sur 34 sites principalement en vallée de Meuse. Au total, 765 proies ont été identifiées par un spécialiste Christian Riols, elle a apporté des éléments intéressants sur la richesse du milieu et la diversité des proies capturées avec une prédominance des colombidés, corvidés et des rats.

Cette année encore une caméra thermique a été utilisée pour faciliter la recherche des Grands-ducs sur les sites, et aider à localiser les aires et les jeunes. Elle a été un bon appoint mais nécessite des conditions particulières pour être efficace (température, orientation des fronts de taille vis-à-vis du soleil etc.).

Le partenariat avec les carriers a été reconduit sur une vingtaine de sites exploités pour les sensibiliser à la présence de l'espèce afin d'éviter toute destruction de l'aire ou dérangement

involontaires.

LOANA a également mis en place des actions de conservation comme la fermeture de voies d'escalade durant la saison de reproduction pour prévenir d'un dérangement sur deux aires de Grand-duc en Meuse comme en 2024. Enfin, un autre site était concerné par une activité de « highline » : une slackline (sangle) tendue en hauteur entre deux points d'ancrage et sur laquelle les pratiquants doivent avancer debout en équilibre. Celle-ci était tendue au-dessus d'un front de taille d'une carrière non exploitée et pouvait causer un dérangement du couple nicheur pendant la période de reproduction. Des échanges avec les pratiquants ont permis de les sensibiliser au risque de dérangement et ils ont décalé l'endroit de pose de la sangle pour éviter tout impact sur le Grand-duc.

En 2025, pas moins de cinq projets d'aménagement ont vu le jour en Lorraine à l'initiative de LOANA. Trois d'entre eux concernaient la pose de nichoirs, deux autres aménagements plus « naturels » concernaient la création d'une vire large et plate en haut d'un front de taille sur une ancienne carrière et le creusement de 2 cavités dans un petit front de taille d'une carrière en réaménagement déjà occupée par l'espèce récemment mais sur laquelle la nidification échoue systématiquement.

En 2025, LOANA a répondu à 2 enquêtes publiques sur des projets d'aménagement en milieu naturel concernées directement par la présence d'un couple de Grand-duc à proximité.
Dans le même objectif, 19 synthèses bibliographiques ont été produites sur des projets éoliens ou photovoltaïques à la demande directe du porteur de projet dans le cadre d'une étude d'impact ; sur l'ensemble de celles-ci, 11 concernaient directement le Grand-duc.

Comme chaque année, à l'occasion du programme de révision des aménagements forestiers en Lorraine pour l'année à venir, LOANA a mis à disposition des aménagistes de l'ONF les informations dont elle disposait sur les sites de nidification concernés afin de s'assurer de la bonne prise en compte de l'espèce lors des activités forestières à proximité des aires occupées par le Grand-duc.

De même, LOANA a mis à disposition de la DDT Meuse la liste des sites occupés par des couples en 2025 pour une bonne prise en compte de l'espèce lors de projets d'aménagement soumis à autorisation administrative comme par exemple des projets photovoltaïques. Le même

travail est réalisé auprès de l'autorité environnementale de la DREAL Grand Est pour la prise en compte de l'espèce lors de l'instruction de projets soumis au régime des ICPE (Installation Classée pour l'Environnement).
Des préconisations ont également été données par LOANA afin que le Grand-duc (entre autres espèces) soit correctement pris en compte dans l'exploitation de différents sites en Lorraine dans la zone d'étude et ailleurs.

LOANA participe également à la prise en compte du Grand-duc dans plusieurs projets d'aménagement de carrières meusiennes pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Ainsi, LOANA a fait un recours devant le Tribunal Administratif de Nancy contre le permis de construire accordé à un projet photovoltaïque dans une ancienne carrière du sud de la Meurthe-et-Moselle occupée par le Grand-duc. En effet, l'espèce n'avait pas été détectée dans l'étude d'impact et les mesures ERC ajoutées en dernière minute suite à notre signalement paraissaient largement insuffisantes vis-à-vis des impacts sur l'espèce, notamment la distance des panneaux photovoltaïques par rapport à l'aire de reproduction. Ce dossier est en cours d'instruction et sera audiencé en 2026.

Le rapport 2025 est disponible sur notre site internet, rubrique Téléchargements.

1.3. Plan Régional d'Actions (PRA) Milan royal

Comme les années précédentes, LOANA a coordonné le PRA pour le Milan royal (Milvus). Un Plan régional d'actions à l'échelle du Grand Est vient d'être acté pour la période 2021-2030 et ~~vient~~ ~~donc~~ remplace donc le PRA Lorraine qui courait depuis 2014. Ce nouveau PRA, réalisé et coordonné par la LPO Champagne-Ardenne, en partenariat avec LOrraine Association NAture (LOANA) et la LPO Alsace est une continuité des actions déjà engagées pour la conservation du Milan royal depuis plusieurs années. Pour répondre aux objectifs de ce plan, la poursuite des actions s'est donc opérée en 2026.

- **Volet Connaissance**

Suivi de la population hivernante

LOANA coordonne le suivi de la population hivernante dans la région. Cette coordination consiste principalement à prospecter les différents sites d'hivernage pouvant exister, et à effectuer régulièrement des comptages sur les sites d'hivernage connus. L'effectif de Milans royaux hivernants dans le Grand Est s'avérant naturellement faible, le suivi a été reconduit en priorité sur les Centres d'Enfouissement Techniques (CET), et les quelques dortoirs naturels connus sur les trois ex-régions. En Lorraine, 2 CET et 5 dortoirs naturels ont été suivis en 2025.

16 oiseaux ont été comptabilisés sur l'ensemble du week-end de comptage. Le nombre de milans royaux hivernants observé cet hiver est nettement inférieur à celui de l'an dernier, bien qu'il demeure relativement élevé en Alsace.
Les conditions climatiques ont également probablement influencé leur présence dans le Grand Est : en effet, les températures basses et les quelques épisodes neigeux ont sans doute poussé certains oiseaux à migrer plus au sud pour hiverner.

Suivi de la population nicheuse
En 2025, les efforts de suivi des zones échantillons ainsi que les prospections dans les zones blanches ont été renouvelés. À ce jour, **336 couples** nicheurs sont recensés sur le territoire lorrain, représentant une **augmentation de 7 %** par rapport à l'année précédente.

En tout, 120 jeunes ont pris leur envol et 37 échecs ont été constatés sur les 123 couples ayant fait l'objet d'un suivi de reproduction total en 2025.

On observe une densification progressive des noyaux existants, tandis que de nouveaux couples s'installent en périphérie de ces zones lorsque l'habitat reste favorable. De cette manière, certaines populations amorcent une lente reconquête des territoires perdus, s'étendant progressivement par un « effet tache d'huile ».

Evolution des couples nicheurs connus en Lorraine :

Depuis la mise en place du PRA, le nombre de couples recensés en Lorraine augmente de façon relativement constante (figure 6). Cet accroissement des couples nicheurs connus s'explique principalement par deux facteurs : d'une part, le PRA a permis de mobiliser des moyens humains et financiers dédiés à la conservation du Milan royal, et d'autre part, il a favorisé l'activation et l'engagement d'un réseau de bénévoles motivés et investis à travers toute la Lorraine.

Cependant, nous constatons chaque année une dégradation des habitats due à l'intensification

des pratiques agricoles (retournement de prairies, intensification des fauches, remembrements…) mais aussi du fait d'un développement très important des énergies renouvelables dans des secteurs favorables (éoliennes, parcs photovoltaïques, méthanisation). Il est donc important de noter que, malgré l'augmentation visible des effectifs nicheurs, les menaces anthropiques qui pèsent sur l'espèce sont de plus en plus importantes et pourraient rapidement inverser la tendance et la mettre de nouveau en péril comme ce fut le cas au début des années 2000.

- **Volet Conservation**

Afin de protéger les secteurs dans lesquels des nids sont construits, nous travaillons en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), ce qui a permis de mettre en place des mesures de conservation sylvicole (délimitation d'un rayon de 250 mètres autour du nid pour éviter les dérangements lors des affouages, protection de l'arbre porteur du nid).
En 2025, 11 cas de dérangements ont été constatés à proximité de sites de nidification et grâce à la réactivité du réseau, certains couples ont tout de même réussi à mener à bien leur cycle de reproduction.

Depuis plusieurs années, les parcs éoliens sortent de terre à une cadence effrénée sur l'ensemble du territoire lorrain. L'action 2.2, qui est une action prioritaire dans le PRA, constitue un axe de travail important et nous amène à maintenir un lien étroit avec les services instructeurs de la DREAL. Étant identifiée comme la deuxième cause de mortalité d'origine anthropique pour le Milan royal, nous accordons un temps considérable à alerter les porteurs de projets, les collectivités locales et bien sûr la DREAL, lorsque des projets éoliens menacent les populations lorraines de Milan royal.

Le Milan royal est très vulnérable aux collisions car sa hauteur de vol, qui est comprise entre 50 et 100 m, correspond au rayon d'action des pales de l'éolienne (MAMMEN et al., 2017).
En 2025, nous avons répondu à 21 demandes de synthèses bibliographiques via la fédération des bases de données naturalistes du Grand Est (ODONAT Grand Est) et alerté 8 communes de l'impact négatif pour le Milan royal d'un parc éolien sur leur territoire. Il y a également eu 10 réponses à des enquêtes publiques pour des projets susceptibles d'impacter le Milan royal. Les réponses aux enquêtes publiques sont très chronophages car elles nécessitent la lecture complète des dossiers d'études d'impacts, qui font généralement plus de 500 pages. De plus, il

nous faut décortiquer l'ensemble des études réalisées par les bureaux d'étude pour mettre en avant les éventuelles incohérences, et voir si les mesures proposées sont en accord avec les enjeux identifiés.

Les causes de mortalité d'origine anthropique (collisions, empoisonnements, …) représentent une menace importante et ont longtemps été responsables du déclin de l'espèce. La fiche action n°2.1 prévoit dans un premier temps d'organiser la récolte des cadavres qui sont retrouvés sur le territoire, et dans un second temps d'identifier les causes de mortalité. Les cadavres sont ensuite envoyés en laboratoire afin d'être autopsiés et soumis à une analyse éco-toxicologique.
Alors qu'en 2023, le triste record annuel de cas de mortalité avait été franchi avec 16 cas de cadavres recensés en Lorraine. Les années 2024 et 2025 semblent avoir été beaucoup moins mortifères pour le Milan royal. Ce sont respectivement 5 et 8 cadavres qui ont été comptabilisés. Pour autant, il est impossible de conclure à une diminution générale des cas de mortalité car on ne peut pas connaître la proportion de cadavres retrouvés par rapport au nombre réel d'oiseaux qui meurent en Lorraine, cette proportion pouvant varier selon les années et la nature des mortalités (pression de recherche différente selon les saisons).
Deux des oiseaux morts cette année portaient une balise GPS (cas de Martigny-lès-Bains et de Harchéchamp (88)). Grâce à cette technologie, nous sommes capables de retrouver des cadavres dans des zones très reculées et dans un délai relativement court.

- **Volet Communication**

Afin de maintenir la dynamique du réseau et d'éviter qu'il ne s'essouffle au fil du temps, une rencontre annuelle est organisée chaque hiver. Ce temps fort, qui rassemble l'ensemble des bénévoles, favorise les échanges et le partage, et permet de présenter le bilan des actions menées au cours de l'année.

Pour faire le bilan des actions réalisées en 2025, une quinzaine de membres du réseau s'est retrouvée le 31 janvier 2026 à Nancy. Cette rencontre a permis de faire le point sur les actions menées et de présenter le bilan des suivis de reproduction de 2025. Au-delà de cet état des lieux, les échanges ont également porté sur les perspectives pour l'année à venir. Les bénévoles, acteurs clés du réseau à l'échelle du territoire, ont partagé leurs retours d'expérience et leurs propositions concernant les actions menées, contribuant ainsi à l'élaboration et à l'enrichissement du programme.

§ **Animation grand public à Balléville (88) :**

Dans le cadre du PRA une animation destinée au grand public a pu être réalisée sur la commune de Balléville. Cette commune est concernée par la présence du Milan royal depuis de nombreuses années, et fait partie des territoires sur lesquels nous avons eu à gérer une problématique de dérangement en début de saison 2025.

Nous avons abordé les points suivants :

- ➢ Présentation de l'espèce
- ➢ Répartition
- ➢ Différenciation avec le Milan noir et autres rapaces locaux (quizz et écoute des cris)
- ➢ Menaces avec débat sur l'éolien
- ➢ Observation d'un ancien nid de Milan royal à la longue-vue et observation du couple aux jumelles.

Chaque sortie a été ponctuée de belles observations qui ont eu pour effet de rendre l'échange vivant, notamment pour les enfants visiblement conquis par la beauté du rapace.

Les animations destinées au grand public occupent une place essentielle parmi les missions du PRA. La préservation de l'espèce dépend également de l'image qu'elle véhicule. Notre rôle, en plus de sensibiliser, consiste à déconstruire certains clichés profondément ancrés.

Le 24 mai, nous avons été appelés à participer à la réouverture de la cité des Paysages (Saxon-Sion) qui est un site culturel du département 54. Pour l'occasion, nous avons tenu un stand au sein de la cité, avec divers supports de communication, dont l'exposition « Milan royal » imprimée en 2024. Nous avons également été sollicités pour intervenir lors d'une table ronde nommée *"AGRICULTURE / BIODIVERSITÉ, DEUX ENJEUX À (RÉ)CONCILIER ?"*.

1.4. Plan Régional d'Actions (PRA) Pies-grièches

- **Volet connaissance**

Fiche action 1.3 : Suivi de la population hivernante de Pie-grièche grise en Grand Est

En collaboration avec la LPO Alsace, l'association le Renard et la LPO Champagne Ardennes, une enquête participative de la Pie-grièche grise sur l'hiver 2024-2025 a été lancée cette année. Cette étude est basée sur une méthodologie simple, où il est recommandé de faire au moins 2 passages, un premier à effectuer sur la période novembre-décembre 2024 et un second sur la période de janvier-février 2025. L'objectif est de réaliser des points d'observation fixes de 15 à 30 minutes sur les zones favorables (bocages, zones humides, friches). L'échantillon prioritaire des recherches est constitué des communes ayant au moins une mention positive de l'espèce au cours des dix derniers hivers.

LOANA a participé activement à cette enquête nationale pour laquelle la participation bénévole a été mobilisée (n=150 participants). Un bilan de cette opération a été rédigé. Il est disponible au lien suivant :
https://champagne-ardenne.lpo.fr/images/mediatheque/fichiers/Connaissance/oiseaux/2025_rapport_pra_pies_grieches_grand_est_2025_publication.pdf

- **Volet Conservation**

Fiche action 2.3 : Valorisation de la synergie entre les activités agricoles et la présence des Pies-grièches

Dans le cadre de l'appel à projet trame Verte et Bleue déployée par la communauté de communes de l'Ouest Vosgien (CCOV), LOANA intervient en tant que maître d'œuvre pour la conception, la plantation de fruitiers, d'arbres isolés, la mise en œuvre de linéaire de haies et enfin sur la création et la restauration de mares prairiales.

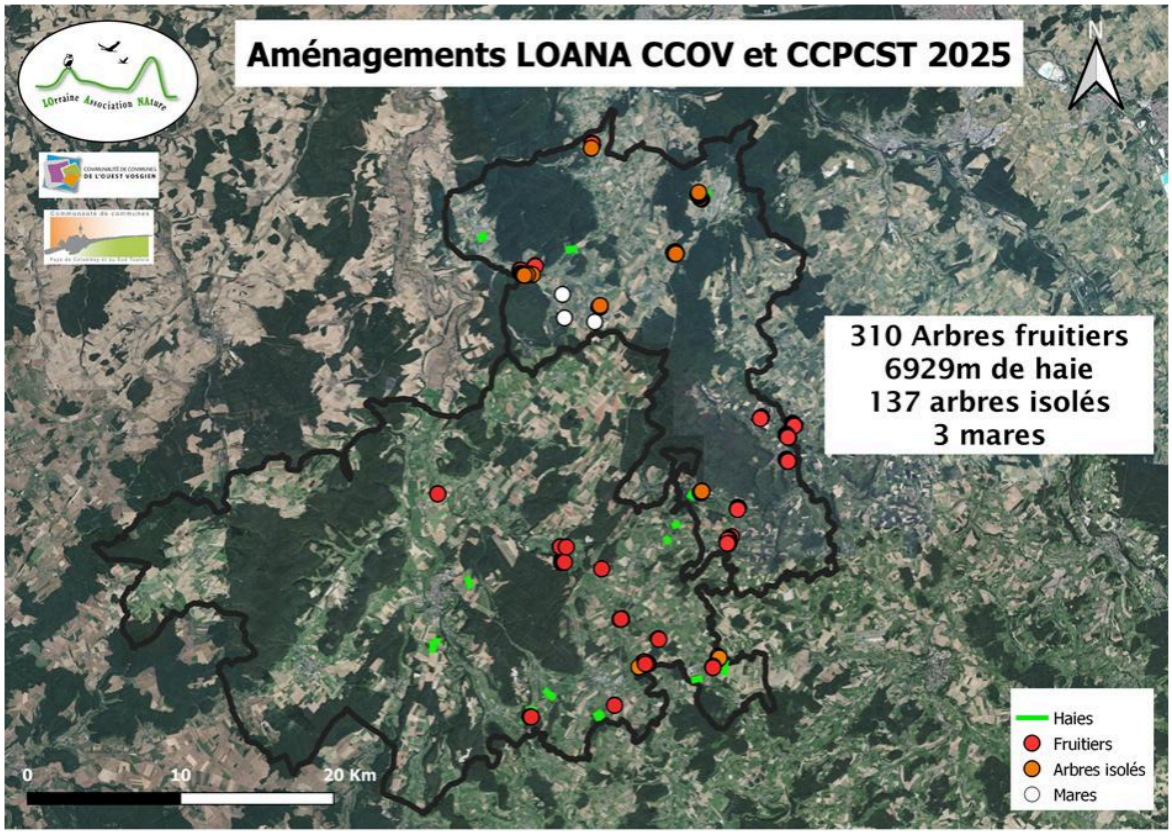
La priorité du génie écologique lié aux plantations s'est appuyée sur les connaissances et la cartographie des derniers territoires de reproduction de Pie-grièche grise sur le territoire de l'ouest vosgien.

Ainsi, la chargée de mission AAP-TVB de LOANA a travaillé à la mise en œuvre de 149 arbres

fruitiers, 43 arbres isolés et plus de 5 kilomètres de linéaires de haies en 2025 (voir figure 3).

De la même façon, LOANA s'est attachée à déployer, dans le cadre d'une convention "biodiversité" avec la communauté de communes du Pays de Colombey-les-Belles et du Sud toulois (CCPCST), le même type d'actions de génie écologique en faveur des dernières pies-grièches à tête rousse nicheuses du Saintois. Ainsi, ce sont 161 arbres fruitiers et 137 arbres isolés qui ont été plantés, un linéaire de 6 929 mètres de haies qui a enrichi le maillage existant, et 3 mares qui ont été creusées.

L'écolabel "chouettes vergers"" pour nos pies-grièches permet la réalisation de diagnostic d'exploitations coconstruit avec les paysans désireux de mettre en œuvre des actions de génie écologique tout en améliorant la fonctionnalité de leur exploitation et de la conduite de leur troupeau.



Cartographie et résultats liés au génie écologique mis en œuvre sur les territoires de CCOV et de la CCPCST (Source : Loïc LAMBERT, LOANA, 2025)

De 2023 jusqu'à ce jour, ces diagnostics d'exploitation réalisés sur les deux communautés de communes précitées et la communauté de communes Terre d'eau ont permis la plantation de 1669 arbres fruitiers, 300 arbres isolés, la création d'un linéaire de 12 237 mètres de haies et de 94 mares creusées et/ou restaurées.

Dans le cadre de ces actions, LOANA a également travaillé avec l'association "Terres de liens" avec laquelle elle a réalisé un diagnostic écologique sur une exploitation à Beaufremont (88).

Fiche action 2.7 : Veille sur les dossiers d'aménagement du territoire et demande de dérogation espèces protégées

• Synthèses bibliographiques et enquêtes publiques :

Dans certains dossiers d'aménagement du territoire, les Pies-grièches peuvent être considérées comme des espèces à enjeux. Comme les années précédentes, une attention particulière a été accordée aux diverses synthèses d'enjeux rédigées dans le cadre des synthèses bibliographiques destinées aux porteurs de projet. Cependant, aucun enjeu n'a été décelé cette année pour les deux espèces de Pies-grièches.

Par ailleurs, de nombreuses réponses à des enquêtes publiques ont été transmises aux divers commissaires enquêteurs dans le but d'assurer une meilleure prise en compte de la faune locale et l'application de mesures « Éviter-Réduire-Compenser » à la hauteur des problématiques identifiées.

- **Volet sensibilisation/ communication**

En Lorraine, une formation à destination d'éleveurs bovins programmée à l'origine en novembre 2025 se tiendra en début d'année 2026 sur le secteur du Saintois (54), dernier noyau de Pie-grièche à tête rousse de Lorraine. Cette formation associe le GTV Grand Est, LOANA et le groupement de défense sanitaire (GDS) de Meurthe-et-Moselle.

Fiche action 3.2 : Sensibilisation et animation auprès du grand public et des scolaires

Courrier de sensibilisation :

De manière analogue aux années précédentes, les propriétaires et/ou les gestionnaires des parcelles concernées par un enjeu Pie-grièche, sont recherchés par l'intermédiaire du cadastre (relevé des parcellaires en mairie) afin qu'ils soient avisés par un courrier postal de sensibilisation (lettre et plaquette, voir annexe 3). Cette action vise à les informer des différentes espèces présentes dans nos contrées, leur écologie, leurs comportements et évidemment les bonnes pratiques à maintenir et mettre en œuvre afin de préserver ces oiseaux. Enfin, cette démarche s'inscrit dans le but de garantir la pérennité des habitats de ces espèces.

Fiche action 3.4 : Sensibilisation des services instructeurs et porteurs de projets

Les Pies-grièches peuvent apparaître comme des espèces à enjeux dans certains dossiers d'aménagement du territoire, notamment dans les projets d'énergie renouvelable (énergie éolienne et solaire). Cependant, ces enjeux ne sont pas toujours bien identifiés. Ainsi, une réunion a eu lieu avec les instances de la MISEN (Missions Inter-Service de l'Eau et de la Nature), pilotée par la Direction Départementale des Territoires de la Meuse, dans le but d'améliorer la prise en compte des espèces.



5 ANIMATION/COORDINATION

5.1 Animation nationale

Impulsée en 2022, la rédaction du nouveau Plan National d'Actions a touché à sa fin en 2024 avec un passage au Conseil National pour la Protection de la Nature (CNPN) en juin 2024. L'étape de l'enquête a été franchie en novembre 2024 et une publication officielle est intervenue dans le courant de l'année 2025.

Ce nouveau PNA d'une durée de 10 ans[2] est coordonné par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et animé par la LPO France.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Plan national d'actions 2025-2034

En faveur des pies-grièches (*Lanius* sp.)

5.2 Animation régionale

Le comité technique regroupant les animateurs de la déclinaison régionale et les financeurs s'est déroulé le 6 novembre 2025 à Metz.

1.5. Plan Régional d'Actions (PRA) Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche

- **Volet Connaissances**

Suivi du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

En Moselle, les 7 couples historiques sont revenus sur leurs sites respectifs. Un couple a été en échec suite à la chute du nid consécutive à un coup de vent. Celle-ci a provoqué la mort de 3 grands jeunes avant leur envol. Tous les autres couples ont mené à bien leur nichée avec un total de 14 jeunes à l'envol.

En Meurthe-et-Moselle, un couple a niché en 2020 et 2021 sur un pylône électrique d'une ligne à haute tension de 225 kV. Depuis 2022, une femelle est observée chaque année seule en début de saison, posée sur le nid ou à côté, puis finit par quitter le site. En 2024, deux individus ont de nouveau été observés sur le pylône et transportant des branches en début de saison puis le nid semble avoir été abandonné. En 2025, un seul individu a été observé brièvement sur le nid puis a disparu du site.

Des recherches de nouveaux couples ont été effectuées en Meuse, en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, des individus ont été observés pendant la période de reproduction mais sans indice de nidification probant.

Les opérations de baguage ont permis de baguer 6 jeunes en Moselle en 2025, plusieurs nids ne sont plus atteignables par escalade ce qui limite les possibilités de baguage.

Suivi du Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)

Le couple historique de pygargues installé en Moselle près de l'étang du Lindre s'est bien reproduit en 2025, mais un changement de nid a probablement eu lieu suite à une modification de l'environnement proche du nid. Le nouveau nid situé dans un sapin (*Abies sp.*) a malheureusement basculé début juin quand les jeunes étaient grands. Les deux jeunes ont été récupérés et sauvés grâce aux soins prodigués au CSFL. Les deux oiseaux ont ensuite été transférés au centre de réintroduction de l'espèce au parc des Aigles du Léman pour pouvoir finir leur croissance dans de bonnes conditions et être relâchés via la méthode du taquet sans être imprégnés par l'Homme.

Le deuxième couple mosellan, découvert en 2024 et qui avait débuté une ébauche de nid cette année-là, a entamé une reproduction en 2025 sur le même nid. La femelle a pondu début mars mais le nid a ensuite été abandonné pour une raison inconnue. Une prédation sur les œufs a été suspectée suite à la présence d'une Martre des Pins (*Martes martes*) sur le piège photo permettant de surveiller le nid.
Enfin, un troisième couple a été découvert avec un nid construit sur un chêne dans le nord-est mosellan et il a pu mener un jeune à l'envol début juillet.

En Meurthe et Moselle, le couple nicheur dans le secteur de la forêt de la Reine (54/55) a mené une reproduction avec succès en 2025, après 2 années d'échec lié à la chute du nid (figure 6). Le nouveau nid a été construit sur un peuplier (*Populus sp.*) à l'automne 2024, la couvaison a débuté vers le 10/02 et trois jeunes ont pris leur envol mi-juin. Les adultes n'ont pas occupé les 2 plates-formes construites spécialement à proximité en 2024 mais les jeunes après leur envol ont fréquenté ponctuellement ces plates-formes suivies par piège photographique en juillet et en août 2025.

Enfin en Meuse, le couple de Pygargues à queue blanche découvert en 2024 dans le nord meusien a réoccupé le même nid et démarré une reproduction. Malheureusement, un coup de vent a fait basculer le nid début mai, ce qui a provoqué la mort des 2 jeunes poussins.

Comme chaque année, une opération de baguage et de pose de balises a eu lieu sur les 2 jeunes pygargues du couple du Lindre : il s'agit d'un mâle baptisé « Vodiff » et équipé d'une bague noire avec le code WF45 et d'une femelle baptisée « Lindre » et baguée avec le code WF46. Le jeune du couple nord mosellan a également été bagué avec le code WF4 et, équipé d'une balise. Il a été baptisé « Liberté ».
Depuis le début du programme en 2022, 46 jeunes pygargues ont été équipés de balises en France : 30 issus de captivité au parc des Aigles du Léman (réintroduction), 15 directement au nid en milieu naturel et un immature récupéré blessé en Champagne-Ardenne en 2023.

Un focus sur les déplacements de « Vodiff » et de « Lindre » est intéressant à faire étant donné la spécificité du parcours de ces deux juvéniles. En effet, ils sont nés et ont grandi jusqu'à l'âge de 7 semaines environ en milieu naturel en Moselle, puis ont terminé leur croissance en captivité au parc des Aigles du Léman à environ 275 km de distance à vol d'oiseau. Suite au relâcher effectué début septembre, les deux juvéniles sont restés à proximité immédiate de la

volière de relâcher jusqu'à fin octobre (hormis quelques vols exploratoires en boucle). La femelle « Lindre » est partie le 31 octobre en direction du sud-ouest vers Montpellier. Ensuite, elle a traversé les Pyrénées le 10 novembre, à hauteur de Bagnères de Luchon, avant de débuter un hivernage sur la côte espagnole entre Barcelone et l'Escala.
Son frère « Vodiff » quant à lui est resté complétement attaché au site de relâcher pendant les 3 derniers mois de l'année 2025, avec des mouvements concentrés dans un rayon de 3 km seulement.

Une collecte des restes de proies a été faite encore en 2025 sous les nids pour analyse du régime alimentaire et des plumes ont également été récoltées pour analyses génétiques.

Une suspicion de reproduction a été relevée à proximité de l'étang de Lachaussée avec la présence d'un couple d'adultes au printemps, aucun nid n'a été découvert mais le suivi sera poursuivi en 2026 pour surveiller ce secteur.

Pour la population hivernante, une douzaine d'individus hivernants ont été dénombrés au cours de l'hiver 2022/2023.

- **Volet Conservation**

 - **Surveillance**

Une surveillance attentive des couples a été de nouveau menée en 2025 afin de prévenir des dérangements possibles autour des aires de reproduction pour ces espèces très sensibles.
Des prospections de sites et d'arbres favorables pour la nidification du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle ont été réalisées.

 - **Aménagements**

La mise en place de plates-formes artificielles est une action forte pour favoriser l'installation du Balbuzard pêcheur, elles sont mises en place en priorité à proximité des couples nicheurs actuels (pour plus de détails sur cette action se reporter à Patier *et al.*, 2015). Des sites optimaux en termes de qualité d'habitat et de quiétude sont sélectionnés en priorité pour garantir une occupation rapide par de nouveaux couples de balbuzards. L'entretien des plates-formes est réalisé régulièrement.

En Moselle, une des plus vieilles plates-formes occupées par un couple a été remplacée en octobre 2025. Celle-ci était installée depuis 2014 au sommet d'un poteau en bois de pin autoclave, lui-même fixé dans le fond d'un étang, et le bois du poteau commençait à pourrir. Le Domaine de Lindre, propriétaire du site, a donc initié le remplacement du poteau par un tronc de chêne local issu d'un don de l'ONF. Cette intervention a eu lieu à une période où l'étang était en assec. Une ébauche de nid a été ensuite reconstruite sur la plate-forme et un piège photographique a été installé sur le perchoir pour suivre la reproduction à distance.

Suite au constat de la visite occasionnelle de Martre de pins (*Martes martes*) sur 2 nids de pygargues mosellans en 2024 et début 2025, décelée grâce aux pièges photos et aux soupçons de prédation sur les œufs sur l'un d'entre eux, l'installation de manchons anti-prédateurs sur les arbres porteurs de ces nids a été décidée. L'opération a été réalisée fin novembre, hors saison de reproduction pour limiter les dérangements, avec l'aide d'un bénévole sur 3 arbres porteurs de nids de pygargues (dont 2 pour le même couple ayant utilisé 2 nids successivement).
Les protections consistent en une plaque souple de plastique PVC transparent de 8 mm d'épaisseur et 140 cm de hauteur, enroulée autour du tronc à environ 1 à 1,5 m du sol et fixée à l'aide de deux sangles à cliquets pour ne pas abîmer l'arbre. Cette méthode est inspirée de protections analogues mises en place en forêt d'Orléans et en Alsace sur des nids de balbuzard. Le matériau PVC lisse et glissant permet de fortement limiter la possibilité aux prédateurs terrestres grimpeurs comme la martre ou le Raton-laveur (*Procyon lotor*) de monter sur le tronc depuis le sol.

- **Veille et causes de mortalité**

Comme les années précédentes, une carte mise à jour concernant les sites sensibles occupés par les deux espèces a été éditée et transmise aux services instructeurs de la DREAL pour leur prise en compte dans le cadre d'études d'impacts de projets industriels (éolien, etc.).

Les Aigles pêcheurs sont également sensibles à la présence d'éoliennes près des sites de nidification. C'est pourquoi nous avons mis en place une veille sur le développement de nouveaux projets éoliens à proximité des couples nicheurs pour que les impacts sur les 2 espèces soient bien pris en compte dans l'étude et que des mesures « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) adaptées soient mises en place si le projet aboutit. De même, nous réalisons des synthèses de données bibliographiques lorsqu'un porteur de projet développé en Lorraine en fait la demande à la fédération ODONAT Grand Est qui regroupe toutes les

structures naturalistes du Grand Est, avec un focus sur les Aigles pêcheurs.
En 2025, 19 synthèses ont été réalisées dans ce sens, spécifiquement sur les aigles pêcheurs.
Dans le cadre de ces synthèses, une harmonisation sur le rendu des cartes de sensibilité pour les deux espèces a également été finalisée en 2025 à l'échelle du Grand Est. Deux niveaux d'enjeux sont retenus : un rayon de 5 km pour l'enjeu maximal et de 10 km pour l'enjeu fort autour des nids connus pour chacune des deux espèces. Les enjeux sont affichés sous forme d'une grille de mailles colorées de 3 km x 3 km au sein de ces deux rayons pour conserver la confidentialité sur la localisation des nids.

Concernant la mortalité, en 2025, un nouveau cas de collision sur un balbuzard nous a été transmis par un bureau d'étude lors d'un suivi mortalité réalisé sous un parc éolien dans le nord de la Meurthe-et-Moselle le 27/08/25, en période de migration postnuptiale. L'oiseau était un jeune né en 2025 et avait l'aile gauche entièrement sectionnée. Il a été découvert à 25 m du mât d'une des éoliennes du parc. Ce parc éolien ne se situe pas sur une voie migratoire identifiée comme majeure pour l'espèce, mais 2 plans d'eau de faible superficie se situent à environ 1,5 km de distance et ont pu contribuer à attirer l'oiseau à proximité du parc éolien.

Côté pygargue, suite à la chute d'un nid de pygargue en 2025, le cadavre d'un poussin de pygargue a été récupéré pour réaliser une autopsie ainsi que des analyses toxicologiques. L'objectif des analyses était de déterminer si les oiseaux présentaient des traces de contamination par des métaux lourds (et par des anticoagulants pour le pygargue) dans leur organisme.
Les analyses ont mis en évidence la présence de **difféthialone, difénacoum et brodifacoum** (anticoagulants) en faible à très faible quantité dans le foie. Leurs effets biologiques étant comparables, les effets doivent être analysés au regard de la somme de ces molécules. La quantité totale d'anticoagulants détectés dans le foie est jugée faible (ΣAVKs = 44 µg/kg). En l'état, il n'est pas possible de déterminer l'impact exact de cette contamination sur l'état général de l'oiseau et sur les processus de coagulation, mais il a probablement été faible voire négligeable.
Malgré les faibles quantités de rodenticides détectées dans le prélèvement de foie, il doit nous alerter sur la présence dans l'environnement immédiat de 3 molécules hautement toxiques pour la faune et dont l'utilisation est réglementée en France. De plus, l'oiseau analysé est un jeune poussin de moins de 3 semaines d'âge, donc l'exposition à ces molécules via la consommation de proies apportées par les adultes s'est faite sur un temps très court.

- **Juridique**

Au niveau juridique, suite au cas d'empoisonnement d'un Pygargue à queue blanche équipé d'une balise GPS par du *Carbofuran* (rodenticide interdit) sur une pisciculture des Ardennes en mai 2024 et à l'enquête menée par l'OFB et la gendarmerie, le pisciculteur et son employé ont été lourdement condamnés en première instance au tribunal de Troyes en août 2024.
En effet, le gérant a été condamné pour toutes les infractions avérées à 8 mois de prison avec sursis et 300 euros d'amende tandis que son employé écope de 4 mois avec sursis et 600 euros d'amende. La société quant à elle est condamnée à 40 800 euros d'amende, dont 20 000 euros avec sursis, ainsi qu'à verser 32 000 euros à l'Etat en réparation du préjudice écologique. Enfin au titre des préjudices moraux, matériels et aux frais de justice engagés, les deux prévenus sont condamnés à verser plus de 15 000 euros aux parties civiles dont 2 000 euros à LOANA.
Les prévenus ainsi que plusieurs parties civiles ayant fait appel, un deuxième procès a eu lieu le 08/09/2025 à Reims. Le ministère public a alors requis la confirmation des peines prononcées en première instance.

Le jugement a eu lieu le 17 décembre 2025 et a revu globalement à la baisse les peines notamment celles concernant le gérant et son associé avec la suppression des peines de prison avec sursis et leur condamnation respectivement à 5 000 euros d'amende et 1 500 euros d'amende. Les peines contre la société ont par contre été confirmées en appel par la Cour sauf concernant la saisie d'un véhicule qui a été annulée. Concernant le préjudice écologique, il est revu à la baisse à hauteur de 20 000 euros au profit de l'Etat. Enfin concernant les indemnisations des parties civiles, la somme totale à verser au titre du préjudice moral et des frais de justice engagés passe à environ 9 000 euros dont 350 euros à LOANA.

Aujourd'hui, l'heure est à la reprise du dialogue avec la profession piscicole pour éviter que de tels faits se reproduisent et pour trouver des solutions communes sur le règlement d'éventuels conflits entre les aigles pêcheurs et les piscicultures dans le Grand Est et en France.

- **Sensibilisation**

Une première réunion a eu lieu en 2025 avec la Fédération d'aquaculture du Grand Est (FAGE), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) et le Domaine de Lindre, tous deux gestionnaires d'étangs piscicoles. Celle-ci avait pour objectif de restaurer le dialogue entre pisciculteurs et ornithologues (en Lorraine dans un premier temps avant d'élargir au niveau du

Grand Est). L'autre objectif était de proposer des actions conjointes pour sensibiliser les pisciculteurs et réduire les impacts des oiseaux piscivores sur les exploitations. Il a ensuite été décidé que LOANA présente à l'assemblée générale de la FAGE le 23/09/25 un état des lieux des aigles pêcheurs dans le Grand Est.

Lors de cette seconde réunion étaient présents une trentaine de personnes de la profession piscicole dans le Grand Est, mais aussi d'autres régions, et plusieurs autres acteurs locaux comme le CENL et le PNR de Lorraine. L'accueil vis-à-vis de la présentation des enjeux liés aux aigles pêcheurs a été assez houleux. On peut l'expliquer en partie par la toute récente audience en appel concernant le pygargue empoisonné dans les Ardennes et dans laquelle la profession piscicole et les associations de protection de la nature se sont opposés frontalement. Des propos assez extrémistes de la part de certains pisciculteurs sur la gestion des oiseaux piscivores ont été tenus lors de cette assemblée générale, mais ne semblaient pas refléter l'opinion de toute l'assemblée. La détresse de la profession face aux contraintes économiques et aux conséquences des prédations répétées de certaines espèces comme le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) était palpable.
Quelques solutions de protection contre la prédation par les aigles pêcheurs ont été présentées mais le coût économique et la maintenance supplémentaire engendrés sont apparus comme des freins pour la profession. La prédation par les deux espèces n'est pas apparue comme une problématique forte lors de cette assemblée.
Malgré cet échange tendu, la nécessité de maintenir le dialogue de manière plus fréquente sur le sujet des aigles pêcheurs est apparue comme flagrante, de même que continuer à partager les informations sur les populations de balbuzard et de pygargues dans le Grand Est et de mettre à disposition des pisciculteurs nos connaissances sur les 2 espèces.

- **Volet Communication**

Comme pour toutes les autres espèces, la détection de nouveaux individus et/ou de nouveaux couples est facilitée si plusieurs observateurs, bénévoles ou non, sont formés dans toute la région. Nous avons donc mis en place un réseau régional d'observateurs, pour pouvoir par la suite organiser des comptages concertés.

En 2025, les prospections pygargues se sont concentrées sur le secteur nord meusien en partenariat avec le CENL et l'OFB et en Moselle.

Pour le balbuzard, c'est dans le secteur mosellan que les journées de prospection se sont concentrées.

Une journée technique a également été réalisée à destination de techniciens espaces naturels du Conseil Départemental de la Meurthe-et-Moselle, le 22 mai 2025. Cette journée sur le terrain avait pour objectifs d'aborder la biologie et les mesures de conservation mises en place sur plusieurs espèces patrimoniales et présentes sur des Espaces Naturels sensibles du département : le Milan royal, la Pie grièche à tête rousse (*Lanius senator*), la Cigogne noire (*Ciconia nigra*), le Balbuzard pêcheur et le Pygargue à queue blanche. Ainsi, 5 techniciens ont pu être formés à la reconnaissance de ces espèces et aux mesures de conservation mises en place par LOANA

Le suivi des déplacements des jeunes individus balisés s'est déroulé en étroite collaboration avec J-O. Travers et lors de déplacements dans d'autres régions ou pays, les structures naturalistes locales ont été informées de la présence des individus et de leurs déplacements pour enrichir les données localement et avoir en retour des observations des comportements des individus concernés.
Enfin, une coopération est également active depuis 2015 avec Rolf Wahl, Sylvain Larzillière et Paul Lesclaux, experts sur le Balbuzard pêcheur et coordinateurs du programme de baguage sur l'espèce en France. Nous échangeons également régulièrement sur les questions liées au baguage des jeunes balbuzards.
A l'échelle nationale, dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche coordonné par la LPO Mission rapaces, LOANA participe aux réunions du Comité de pilotage et contribue à la réalisation d'outils de communication comme sur le Pygargue à queue blanche.

LOANA a également participé aux journées techniques nationales « aigles pêcheurs » organisées dans le cadre du PNA. Ces journées se sont déroulées du 24 au 25 septembre 2025 à la réserve naturelle du marais d'Orx. Pendant un jour et demi, des présentations et échanges ont fait le point sur la situation des deux espèces à l'échelle de la France et sur les actions de conservation mises en place dans les régions. Ces journées ont été l'occasion de présenter le bilan à mi-parcours du PNA sur les cinq premières années. Enfin, une séance de terrain a été réalisée sur des sites de reproduction du balbuzard dans la réserve naturelle.

1.6. Projet « Une Chouette dans mon village »

Depuis 2014, Lorraine Association Nature s'attache à mener en autofinancement le projet « Une Chouette dans mon village » et développe des actions de conservation et de sensibilisation favorables à la préservation de l'Effraie des clochers dans un rayon de 50 kms autour des bureaux et siège social de l'association.

L'action principale du projet a alors consisté à la mise en place de nichoirs afin de pallier le manque de site de nidification (étroitement lié à la fermeture des clochers et à la rénovation des granges).

Un seul nichoir a été posé en 2025 sur la commune de Allamps (54) portant ainsi à 60 le nombre total de nichoirs à suivre.

1.7. Objectif Migr'à Sion 2025

Dans la continuité des années précédentes, Lorraine Association Nature a réalisé en 2025 le suivi de la migration postnuptiale des oiseaux sur la colline de Sion (54). Celui-ci s'est déroulé du 15 septembre au 15 novembre, du lever du soleil jusqu'à 13h.

Avec un peu moins de 300 000 oiseaux dénombrés, le total d'individus sur la saison est inférieur à la moyenne de la période 2010-2025 (371 240), en grande partie du fait d'un passage nettement plus faible pour le Pigeon ramier que sur les années récentes. Néanmoins, cette espèce nous a de nouveau offert de très belles matinées de passage, les trois plus spectaculaires ayant été celles des 14 octobre, 29 octobre et 4 novembre.

Parmi les faits marquants de cette saison 2025, nous pouvons également noter le passage record d'hirondelles rustiques pour le site lors de la matinée du 28 septembre pour laquelle 7 120 individus ont été dénombrés. Sur cette journée sont ainsi passés en quelques heures plus d'individus que sur n'importe quelle autre saison complète de comptage depuis le début du suivi : une matinée exceptionnelle au vu de la diminution globale des effectifs pour cette espèce.

De même les observateurs présents auront été témoins d'une très belle migration rampante de mésanges bleues lors de la matinée du 5 novembre (total de 1 257 individus avec parfois des groupes d'une cinquantaine d'oiseaux), concordant avec un bel afflux de cette espèce constatée ailleurs dans le tiers nord du pays à la même période.

Le 21 septembre 2025 a également offert la première mention du Pluvier guignard (Eudromias morinellus) pour le site, une espèce depuis longtemps attendue.

Les effectifs de fringilles qui constituent habituellement le gros du passage avec les pigeons ramiers, ont été globalement faibles, voire très faibles en 2025. En particulier, cette saison a donné lieu au 2ème plus faible total pour le Pinson des arbres.

Les températures particulièrement douces cette saison (aucune journée de gel lors de la période suivie), combinées à de nombreuses journées de vent de sud-ouest notamment en deuxième moitié de saison, n'auront pas non plus permis d'observer une fuite hivernale particulièrement marquée chez le Milan royal ou la Buse variable dont les effectifs sont en retrait par rapport aux années précédentes.
Nouveauté importante cette année, l'association a installé un enregistreur acoustique passif sur le site afin de débuter un suivi de la migration nocturne en s'inscrivant dans le programme « Vol de nuit » lancé par la LPO France début 2024. Les résultats de ce suivi sont également présentés dans le présent rapport.

Cette saison aura été une belle réussite quant à l'accueil de bénévoles venu.es participer au comptage et découvrir le phénomène de la migration. Le gîte dédié à leur accueil n'aura pas désempli durant toute la saison. De même, les habitués du suivi habitant la région se sont de nouveau mobilisés pour soutenir le projet et permettre au comptage de perdurer.
De nombreuses classes, de la maternelle au BTS, ont de nouveau pu bénéficier de journées d'animation sur le phénomène de la migration sur l'ensemble du premier mois de suivi.

Cette année encore, le projet de suivi de la migration à la colline de Sion a ainsi rempli sa mission scientifique tout en consolidant son rôle de formation auprès des jeunes naturalistes et d'éducation à l'environnement auprès des scolaires.

1.8. Plan Régional d'Actions (PRA) Gélinotte des bois

En 2025, LOANA n'a pas participé aux prospections de terrain mais à quelques journées de réunions (COPIL ZPS Bassigny et COPIL technique du PRA).

1.9. Observatoire du Grand Est de la Biodiversité (OGEB)

Dans le cadre de l'OGEB :

6 carrés STOC (points d'écoute sur les oiseaux nicheurs) ont été réalisés au printemps comme l'année passée et intègrent le suivi national.

Le suivi des zones échantillons Milan royal Vosges Ouest et Vosges Est a également été reconduit.

1.10. Feuille de route Cigogne noire Grand Est

En 2025, LOANA a poursuivi ses actions en faveur de la conservation de la Cigogne noire dans le cadre de la feuille de route Grand Est dédiée à l'espèce. Ces actions ont été soutenues financièrement par la DREAL Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le CD 54. Les actions menées en 2025 sont décrites brièvement ci-dessous en suivant l'ordre des fiches actions de la feuille de route.

- **Fiches n°2 : Animer la feuille de route en faveur de la Cigogne noire dans le Grand Est**

LOANA a poursuivi les échanges avec les différents partenaires de la feuille de route.

Les financeurs listés ci-dessus ont été sollicités pour renouveler le même financement pour l'année 2026.

L'ONF a été mis systématiquement au courant des nouveaux nids découverts afin que soient mises en place les prescriptions sylvicoles adaptées pour la conservation des nids et le bon déroulement de la reproduction. Les échanges avec les TFT concerné.es par les nids ont été réguliers tout au long de la saison afin de maintenir les prescriptions sur les dates adéquates pour chaque couple et se coordonner pour le suivi des nids.

Les échanges avec le CRPF Grand Est ont permis l'organisation d'une journée de formation à destination de quelques propriétaires privés.

Les échanges avec l'OFB ont permis l'organisation d'une journée de formation à destination d'une vingtaine d'agent.es de terrain.
Ils ont aussi permis le partage des résultats du suivi d'un nid découvert par un agent de l'OFB dans les Vosges.

Des discussions ont eu lieu avec la Communauté de Communes Terres Touloises à propos de la méthodologie de caractérisation des cours d'eau, opération également réalisée par un technicien de rivières autour de Toul.

Les échanges avec les autres associations impliquées dans la mise en œuvre de la feuille de route ont permis de mettre à jour la carte de sensibilité de l'espèce au niveau régional sur la base d'une nouvelle méthodologie.

Les échanges avec les bénévoles ont permis de consolider les liens avec les observateurs du réseau.

Enfin, une réunion de réseau Cigogne noire réunissant les différents partenaires de la feuille de route régionale s'est tenue à Metz le 11 décembre dans les bureaux de la DREAL, coordinatrice, afin de faire le point sur les actions réalisées durant l'année.

- **Fiche action n°3 : Mettre en commun les connaissances liées à l'espèce dans le Grand Est**

LOANA a diffusé au réseau Cigogne noire l'ensemble des résultats issus des actions engagées

en 2025 via son rapport d'activité.
Les localisations des nids découverts ont été transmises à l'ONF tout comme le résultat des suivis des nids.

Les résultats du travail de caractérisation des cours ont été transmis à l'AERM.

La localisation des obstacles à l'écoulement relevés lors du travail de caractérisation des cours d'eau a été transmise à l'OFB et la DDT.

Les enjeux Cigogne noire connus sur les territoires confrontés à des projets d'aménagement ont été transmis aux porteurs de projet via le réseau ODONAT Grand Est.

- **Fiche action n°4 : Poursuivre le suivi de la population nicheuse**

 - Prospections hivernales

Des prospections hivernales ont été réalisées dans les massifs où la nidification de l'espèce était suspectée suite aux observations réalisées en 2024. Ce sont ainsi 1 480 ha qui ont été parcourus, aboutissant à la découverte d'un nouveau nid de l'espèce dans la Meuse.

 - Prospections printanières

Des prospections par points d'observation ont été réalisées sur différents secteurs pour tenter de découvrir de nouveaux nids occupés. Cette action représente environ 650 heures de travail en 2025. Ainsi ce sont 5 nids occupés supplémentaires qui ont été découverts (2 dans les Vosges, 1 dans la Meuse, 1 en Meurthe-et-Moselle et 1 en Moselle).

 - Suivi des nids

Comme chaque année, le suivi des nids connus s'est réparti entre LOANA et ses bénévoles d'une part et l'ONF d'autre part. 20 nids occupés ont été suivis en Lorraine en 2025. 17 couples ont pu achever leur reproduction pour un total de 50 jeunes à l'envol.

 - Recensement des zones de gagnage

Des pièges photographiques ont été installés sur 12 tronçons de cours d'eau différents afin de vérifier l'utilisation de ces sites par la Cigogne noire. Ainsi trois nouvelles zones de gagnage ont été découvertes.

- **Fiche action n°6 : Identifier les sites de halte migratoire d'importance et assurer leur suivi**

Le cours de l'Ornain situé en Lorraine a été parcouru pour rechercher de nouveaux sites de halte migratoire. Sur les quelques jours consacrés à cette action, 1 seul groupe en halte a été observé dans un secteur déjà bien connu pour accueillir régulièrement l'espèce.

- **Fiche action n°7 : Etudier la sensibilité de l'espèce et assurer une meilleure prise en compte de celle-ci face à la problématique des énergies renouvelables**

La carte de sensibilité de l'espèce au niveau lorrain a été mise à jour en utilisant une nouvelle méthodologie mise au point en concertation avec les partenaires associatifs de la feuille de route (LPO, RENARD).

Sur la base de cette carte, LOANA a rédigé 19 avis pour des synthèses de données ODONAT Grand Est pour mettre en avant les enjeux liés à cette espèce. De même, LOANA a répondu à 8 enquêtes publiques pour lesquelles le projet avait lieu dans des zones à enjeux de conservation pour cette espèce.

Enfin, LOANA a rendu des avis dans le cadre de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites concernant des projets d'aménagement comportant des enjeux Cigogne noire.

- **Fiche action n°8 : Identifier et quantifier la prédation lors de la reproduction de l'espèce**

4 pièges photographiques ont été placés au pied d'arbres porteurs de nids actifs de Cigogne noire avant le retour des oiseaux au mois de février dans le but de déceler des tentatives de prédation par le Raton-laveur. Sur 2 des 4 nids équipés, une tentative de prédation par cette espèce a bien été constatée.

- **Fiche action n°9 : Caractériser et restaurer les cours d'eau favorables à l'espèce dans un objectif de continuité écologique**

Le protocole de caractérisation utilisé par LOANA ces dernières années a de nouveau été appliqué en 2025, cette fois-ci autour de 3 nids découverts cette année. Au total 602 points de relevés ont été réalisés, ce qui représente un linéaire d'environ 150 kilomètres de cours d'eau caractérisé.

De plus, LOANA a répondu à 3 demandes de données pour des projets de restauration de cours d'eau via des synthèses ODONAT.

Enfin le projet de restauration de cours d'eau sur la Communauté de Communes Ouest Vosges s'est poursuivi. Ce projet a abouti à la mise en défens de cours d'eau vis-à-vis du bétail sur plus de 3 km ainsi qu'à la plantation d'une ripisylve sur un linéaire d'environ 1 600 mètres et à l'entretien de la ripisylve sur environ 500 mètres linéaires.

- **Fiche action n°10 : Appliquer les prescriptions sylvicoles favorables à l'espèce et s'assurer de la bonne prise en compte de celles-ci dans les documents d'aménagements forestiers**

Les TFT concerné.es par la présence d'un nid de Cigogne noire sur leur triage ont été systématiquement tenus au courant des pratiques à mettre en œuvre pour la conservation de cette espèce.

En début de saison, avant le retour des oiseaux sur les sites de nidification, une tournée de contrôle a été réalisée pour vérifier l'absence de travaux forestiers en cours à proximité des nids connus et si besoin faire un rappel au forestier concerné.

Un seul cas de travaux forestiers problématiques a été constaté en cours de saison dans le rayon de quiétude. Une prise de contact avec l'ONF a révélé que ses travaux étaient réalisés dans le cadre de la mise en sécurité d'une route. LOANA a rappelé à l'ONF que ces travaux auraient pu être anticipés pour ne pas être réalisés durant la saison de reproduction.

- **Fiche action n°11 : Neutraliser les poteaux et câbles électriques vis-à-vis des collisions et électrocutions dans le Grand Est**

En début d'année 2025 LOANA a repris contact avec la LPO France pour rappeler qu'une ligne THT située à proximité d'un nid meusien avait déjà fait l'objet d'un signalement (un cas de mortalité en 2017) et pourrait être prise en compte dans les lignes à aménager dans le cadre du programme LIFE Safe Lines for Birds.

- **Fiche action n°12 : Mettre en œuvre une stratégie pour la surveillance et les actions de contrôle**

En 2025, LOANA a mis en avant les atteintes à la conservation de la Cigogne noire dans plusieurs affaires portées en justice :

 - Enfouissement de déchets par l'entreprise Nestlé
 - Empoisonnement volontaire dans une pisciculture des Ardennes
 - Modification des berges du cours d'eau de la Blette
 - Pollution du ruisseau du Béné
 - Pollution du Mouzon

- **Fiche action n°13 : Sensibiliser les acteurs professionnels régionaux et locaux**

Deux formations ont été organisées :

 - Une le 4 juillet à destination d'une quinzaine de propriétaires privés inscrits au CRPF Grand Est
 - Une le 9 octobre à destination d'une vingtaine d'agent.es de l'OFB

- **Fiche action n°14 : Sensibiliser le public et les scolaires à la préservation de l'espèce**

LOANA est intervenue sur la Cigogne noire dans le cadre des entretiens de la biodiversité organisés par le parc de Sainte-Croix.

Une animation grand public sur la Cigogne noire a été réalisée le 14 juin à Vannes-le-Châtel réunissant une dizaine de participants.

Une conférence grand public sur la Cigogne noire a été réalisée le 19 novembre à Longeville-lès-Metz réunissant une trentaine de personnes.

Fiche action n°15 : Créer un réseau de surveillance et de référents

Lors des prospections dédiées à l'espèce, LOANA a systématiquement tenté d'intégrer les observateurs de confiance locaux pour solidifier les liens avec le réseau d'observateurs locaux. 4 bénévoles de confiance ont participé au suivi des nids en Lorraine.

Il a été systématiquement proposé aux TFT concerné.es par la présence d'un nid de réaliser le suivi du nid en commun avec LOANA afin non seulement de limiter le nombre de passages liés à ce suivi mais aussi de créer du lien entre l'association et les agent.es de terrain de l'ONF.

1.11. Collectif Loutre Grand Est

LOANA a participé à la mise en œuvre d'un collectif Loutre Grand Est en fin d'année 2024. Un travail de compilation des données à l'échelle de la grande région a été réalisé. Des échanges ont eu lieu avec la SFEPM, le WWF Belgique, La SHNA pour mettre en exergue une dynamique collective. Plusieurs visio-conférences ont également été réalisées avec les acteurs du collectif ainsi qu'avec les financeurs. Des actions spécifiques à l'espèce ont été mises en œuvre en 2025.

- **Fiche Action n°1 du PNA : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe dans le Grand Est (30 jours)**

Dans le cadre de cette fiche action n°1, des prospections diurnes ont été réalisées sur plusieurs tronçons de cours d'eau de Lorraine ;

Dans le département de la Moselle, la Blies et La Sarre ont été prospectées quelques jours vis-à-vis des données récentes de présence ;

L'Ornain, la Saulx et le tronçon de la Meuse sud ont aussi fait l'objet de prospections spécifiques pour le département de la Meuse ;

La Meuse, la Saônelle pour le département vosgien en 2025.

Malgré d'intenses recherches, aucun indice probant de présence liée à l'espèce n'a été trouvé

sur les cours d'eau cités.

Quelques indices de présence (mais relativement faibles) de Putois d'Europe ont été trouvés sur les différents cours d'eau prospectés. **La situation liée à l'espèce ne semble guère favorable et cette espèce mériterait une attention particulière dans le cadre de la DRPNA « Loutre » prévue en 2026.**

Des échanges et transmissions de données avec la SFEPM concernant les données historiques liées à l'espèce mais surtout l'actualisation de l'occurrence de l'espèce dans le Grand Est ont été réalisées.

Cette première année a également été l'occasion de faire un retour sur le nouveau protocole édité par la SFEPM pour les fronts de recolonisation. Premier testeur de ce protocole, le retour et écueils perçus en Lorraine ont été partagés lors du COPIL national. Des ajustements en termes de distances et de points par maille 10x10 kms seront apportés à ce protocole en 2026 pour permettre un monitoring et une pression d'observation robustes et acceptables en Lorraine.

Une veille sur la base de données Faune Grand Est a également été mise en œuvre afin de contacter les personnes susceptibles d'avoir observé une loutre (n=4). Ces données seront vérifiées en 2026.

- **Fiche Action n°2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique des populations, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes (1 jour)**

Objectif : • Mieux comprendre les causes de mortalité de la Loutre d'Europe, surveiller l'évolution des principaux facteurs et notamment la part liée aux facteurs anthropiques.

- 26/03/25 : Participation à la visio SFEPM sur la réflexion liée à la collecte des cadavres et résultats des analyses éco-toxicologiques. Cette journée nous a permis de découvrir et d'intégrer le fonctionnement du réseau de collecte et d'analyse des cadavres au niveau national.

- **Fiche action n°3 du PNA : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe (30 jours)**

- Appréhension et échanges avec la SHNA & le GMB sur le protocole utilisé en Bourgogne et

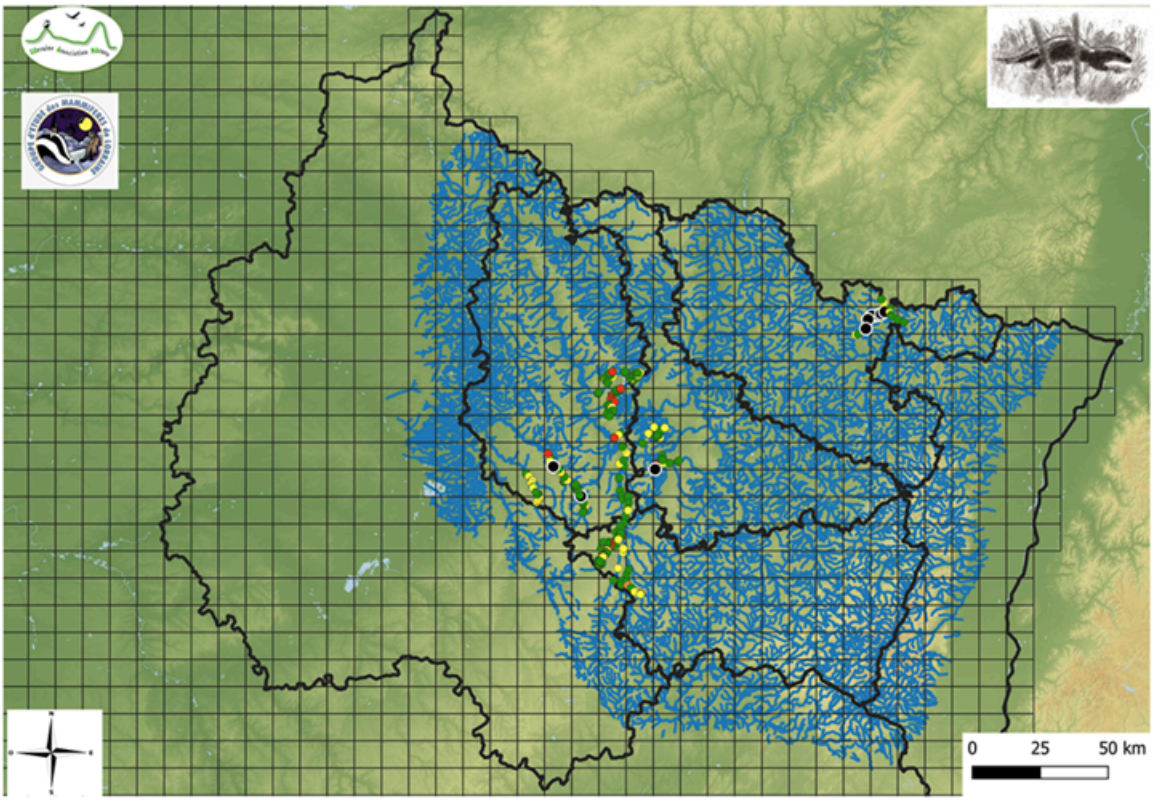
Bretagne + lecture de la bibliographie disponible concernant la caractérisation des habitats,

- Construction d'une méthode de relevé de sensibilité de caractérisation d'ouvrage d'art à partir des protocoles existants (SHNA, GMB), se voulant la plus accessible possible pour les futurs bénévoles du réseau loutre Lorraine étant donné la densité du réseau hydrographique lorrain.

- test de l'outil SCOUT : peu concluant,

- Construction d'une fiche de terrain à partir des items principaux des différents protocoles,

- Co-construction de l'outil Framacarte avec le GEML à destination des bénévoles,



Représentation cartographique des 301 ouvrages d'art caractérisés en 2025 vis-à-vis du risque « Loutre ». En noir = Risque très fort, en rouge= Risque fort, en jaune= Risque faible, en vert = Risque nul

Grâce à la facilité d'application de la fiche de caractérisation d'ouvrages d'art, c'est plus de 300 ouvrages d'art qui ont été caractérisés en 2025 par une seule personne.

- Force de relance, d'échanges et de réflexion avec le GEML auprès de l'OFB 57 siégeant en CDCFS 57 pour appréhension d'un périmètre défini et cohérent quant à l'aire de présence de la Loutre d'Europe dans laquelle s'est appliquée l'interdiction d'utilisation des pièges tuants de catégorie 2 et 5, à 200 m des rives des cours d'eau, bras morts, canaux, marais, plans d'eau et étangs pour la saison de chasse et de piégeage 2025-2026.

- **Fiche Action n°5 du PNA : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles (1 jour)**

- 23/09/25 : Allocution-sensibilisation pour sensibilisation des pisciculteurs professionnels lors de l'AG de la Fédération Aquacole du Grand Est (FAGE). **LOANA a bien pris acte que c'était un gros travail à développer dans le cadre de la future DRPNA au regard des échanges et de l'accueil peu chaleureux des pisciculteurs à cette nouvelle.**

- **Fiche Action n°6 du PNA : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public (3 jours)**

- 20/08/25 : Participation à la visio Loutre SFEPM sur le dispositif « Havre de paix » avec le GEML

Suite à cette réunion, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le propriétaire du moulin à Brixey-aux-chanoines. Celles-ci ont permis la signature du premier Havre de paix en Lorraine avec un peu plus de 3 ha contractualisés.

- **Fiche Action n°7 du PNA : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique (15 jours)**

L'année 2025 a été marquée par un temps important passé au développement des échanges entre les structures travaillant sur la Loutre d'Europe ainsi qu'entre tous les acteurs potentiellement concernés du Grand Est, mais aussi avec les pays transfrontaliers.

Elle a aussi été marquée par un temps relativement conséquent à co-construire avec le GEML

un réseau de naturalistes bénévoles prêts à s'investir dans des prospections de terrain et du monitoring sur la Lorraine.

LOANA au même titre que d'autres structures (GEML, GEPMA, LPO C-A) a intégré le COPIL national et a participé aux différentes réunions qui se sont tenues durant l'année 2025.

Dates :

- 06/03/25 : participation à la visio Loutre du réseau Grand Est pour co-construction et co-portage des actions de conservation sur les trois ex-régions

- 11/03/25 : Participation à la visio COPIL du PNA Loutre

- 26/03/25 : Participation à la visio SFEPM sur la collecte des cadavres et analyses éco-toxicologiques

- 27/03/25 : Participation à la formation Loutre du réseau Grand Est sur la Vanne dispensée par Ludovic Jouve (naturaliste indépendant)

- 12/09/25 : Co-portage LOANA / GEML Visio apéro loutre réseau lorrain

- 15/09/25 : Participation à la visio loutre SFEPM avec les acteurs allemands engagés dans la conservation de l'espèce

- 08/10/25 : COPIL réseau loutre Grand Est – DREAL Grand Est à Neuves maisons

- 22/10/25 : Participation à la visio loutre SFEPM avec les acteurs belges, luxembourgeois et néerlandais engagés dans la conservation de l'espèce

- 04/11/25 : Visio Loutre COPIL PNA

1.13. PRA Sonneur à ventre jaune

Afin de répondre aux différents enjeux, un Plan Régional d'Actions (PRA) a été décliné dans le Grand Est pour la période 2021-2030, en continuité des initiatives déjà engagées en Alsace,

Lorraine et Champagne-Ardenne. Ce PRA, issu du Plan National d'Actions (PNA), vise à approfondir les connaissances disponibles, à mettre en œuvre des mesures concrètes de préservation et à sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés pour garantir la conservation durable de cette espèce patrimoniale à l'échelle du Grand-est.

LOANA a ainsi participé en 2025 à la mise en œuvre de certaines actions inscrites dans ce PRA sur la région Lorraine.

- **Volet connaissance**

Méthode :

Dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation du Sonneur à ventre jaune (SVJ) en Lorraine, LOANA a réalisé des prospections sur 22 carrés de 5 × 5 km répartis dans les Vosges, la Meuse et la Meurthe-et-Moselle, sélectionnés en raison de données historiques insuffisantes ou anciennes.

Les recherches ont été orientées à partir des données de présence transmises par la CRAL et d'une base de données des mares issue du PRAM. Les prospections ont principalement consisté à rechercher l'espèce dans les ornières forestières le long des chemins, ainsi qu'au niveau des mares, qui ont également été actualisées et caractérisées dans le cadre du PRAM.

Parmi les 22 carrés étudiés, 16 disposaient de données historiques de présence datant de 1989 à 2022, dont plus des deux tiers avaient plus de dix ans. Au total, 30 journées de prospection ont été programmées en mai et juin, période particulièrement favorable à la détection du Sonneur à ventre jaune.

Résultat :

Les prospections ont permis de couvrir la quasi-totalité des 22 carrés étudiés et de vérifier 168 des 244 mares recensées dans la base PRAM. Parmi les mares contrôlées, 114 ont été caractérisées et se sont majoritairement révélées favorables au Sonneur à ventre jaune, sans toutefois qu'aucun individu n'y soit observé.

L’espèce a été détectée dans 9 carrés sur 22, soit 40 %, avec 44 sites occupés et 107 individus recensés. La présence est très largement associée aux milieux forestiers, qui regroupent 95,5 % des contacts, notamment au niveau des ornières, mais seules 12,7 % des quelque 350 ornières inventoriées étaient occupées.

La majorité des observations se concentre dans les Vosges, tandis que les recherches se sont révélées plus difficiles en Meurthe-et-Moselle en raison notamment de l’inaccessibilité de certaines mares et de la fragmentation des habitats.

L’absence de l’espèce dans 16 des 22 carrés prospectés, dont 8 où elle était historiquement connue, suggère une situation préoccupante dans le sud de la Lorraine, avec des populations désormais potentiellement fragmentées et isolées.

Plusieurs menaces cumulatives pourraient expliquer cette situation, notamment la perte et la fragmentation des habitats, l’évolution des pratiques agricoles et sylvicoles, les changements climatiques, la faiblesse des populations en limite d’aire de répartition et la destruction directe des individus.

- **Volet gestion et conservation**

En 2025, quatre sites ont bénéficié de ces actions de conservation : ces sites étaient situés sur les communes d’Uruffe et de Brixey-aux-Chanoines dans le département de la Meuse, ainsi que les communes de Sionne et de Punerot dans le département des Vosges.

Pour les sites de mise en défens, les communes d’Uruffe et de Brixey-aux-Chanoines étaient concernées par un arrêté municipal. Un panneau de sensibilisation avait également été installé sur chacun de ces sites.

Un travail a été réalisé sur l’arrêté municipal ainsi que sur un nouveau panneau de sensibilisation. Ces documents ont été transmis à la DREAL et à l’Office Français de la Biodiversité (OFB) pour d’éventuelles remarques. L’objectif de ce travail était de standardiser l’ensemble de ces supports.

Concernant les sites de Sionne et de Punerot, des prises de contact ont été établies avec les propriétaires et gestionnaires concernés. Une ou plusieurs rencontres ont ensuite été

organisées au cours de l'année afin d'échanger sur les enjeux de conservation et de mettre en place les mesures les plus adaptées pour préserver les populations de Sonneur à ventre jaune présentes sur ces sites.

- **Volet sensibilisation et communication**

Deux animations ont été réalisées autour du Sonneur à ventre jaune.

La première s'est tenue à Brixey-aux-Chanoines, le samedi 31 mai, et a réuni 4 participants. Cette animation était financée à 60 % par le Département, les 40 % restants étant complétés par le PRA. Afin de mobiliser la totalité des 100 % de financement prévus dans le cadre du PRA, un outil pédagogique spécifique a été conçu pour couvrir les 40 % complémentaires.

La seconde animation, initialement prévue à Uruffe, a dû être déplacée en raison de l'état du site. Elle s'est finalement déroulée sur le site du Conservatoire d'Espaces Naturels, et a également réuni 4 participants.

PARTIE 2 – CHANTIERS D'AMÉNAGEMENTS

2.1. Convention LOANA - CCPCST Biodiversité 2025

- **Projet 1 : Engagement d'un travail sur la conservation de la pelouse calcaire de Gibeaumeix**

Dans la continuité de 2024, un second chantier participatif pour la réouverture du site entre LOANA - CCPCST a été réalisé juste avant le printemps 2025.

Une première rencontre avec l'éleveur ovin de Chalaines a également été initiée pour appréhender la remise au pâturage.

Comme en 2024, un inventaire des rhopalocères a été mené en 2025. Une quinzaine d'espèces avait été observée initialement, complétée par une quinzaine d'espèces supplémentaires l'année suivante. Au total, une trentaine d'espèces fréquente la pelouse calcaire sur ces deux années.

- **Projet 2 : Déploiement des actions du plan de gestion de l'ENS du vallon de l'Aar**

Il a été réalisé en 2025 une rencontre sur le terrain pour appréhender techniquement les aménagements légers proposés dans le cadre du DOCOB.
Une note technique et financière a été produite à la CCPCST pour un chiffrage de 2 667,5 euros TTC.

Il reste à la CCPCST à budgétiser et réaliser cette programmation.

- **Projet 3 : Trame thermophile : Maintien et restauration du tronçon de l'ancienne voie ferrée entre Ochey et Favières**

Deux jours ont été réalisés sur la thématique "trame thermophile".

La première journée a été consacrée à l'évaluation des tronçons réouverts en 2019 sur l'ancienne voie ferrée reliant les communes d'Ochey et de Favières. Au total, douze tronçons ont été étudiés, couvrant une distance d'environ 3,5 km

L'état des lieux consistait à parcourir les tronçons à pied afin d'évaluer le degré de fermeture de la voie. Certains tronçons étaient peu refermés, tandis que, sur d'autres, la végétation avait largement repris ses droits, rendant la fermeture beaucoup plus importante.

La deuxième journée réalisée a permis de définir le nombre de jours à prévoir pour la réouverture de ces tronçons par les services intercommunaux de la communauté de communes. Nous sommes partis sur quatre agents dont deux avec tronçonneuses, débroussailleuses et deux entasseurs de rémanents.

Au total, ce sont environ 20 jours qui sont prévus pour la réouverture, en comptant 200 m linéaire / jour.

- **Projet 4 : Maintien et restauration des haies/vergers sur la CCCPST**

Au cours de l'été 2025, la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois (CCPCST), en partenariat avec le département de Meurthe-et-Moselle, a de nouveau lancé un ambitieux programme de plantation sur son territoire. Ce programme repose sur deux volets : des plantations compensatoires financées par le département et un financement direct de la Communauté de Communes.
Ces deux sources de financement ont permis de réaliser des plantations variées : des vergers, des haies ou encore des arbres isolés, tout en favorisant la biodiversité et la revalorisation des espaces naturels.

Au total, 12 projets dont 9 communaux et 3 privés ont émergé sur le territoire de la CCPCST.

Ce sont donc 159 arbres fruitiers, 96 arbres isolés et 1 500 ml de haies (1 250 arbres et arbustes) ont été plantés pour cette deuxième année du programme de plantation sur la CCPCST.

- **Projet 5 : Maintien et restauration des mares prairiales à Sonneur à ventre jaune et à Rainette verte sur la CCPCST**

Au cours de l'année 2025, trois journées ont été dédiées à la relance des propriétaires rencontrés précédemment, ainsi qu'à l'organisation de nouvelles rencontres en vue de formaliser les engagements. Ces échanges ont permis d'aboutir, lorsque cela était possible, à la signature des autorisations de travaux et des conventions de gestion des mares.

Cependant, plusieurs difficultés ont été rencontrées dans la mobilisation des agriculteurs. Malgré de nombreuses relances, l'un d'entre eux a finalement exprimé son souhait de se retirer du projet. Par ailleurs, un second exploitant, en cours de départ à la retraite, n'a pas pu être recontacté. Tous deux étant situés sur la commune de Saulxures-lès-Vannes, ces désistements ont conduit à une petite révision du projet.

Ainsi, le programme a été réduit à trois mares : deux restaurations et une création.

Dans ce contexte, un porter à connaissance a été rédigé afin d'être transmis à la DDT 54. Ce document présentait les objectifs du projet, la localisation des mares, la nature des travaux envisagés ainsi que l'ensemble des éléments nécessaires à l'instruction du dossier. Le dossier a été envoyé au début du mois de juillet et a reçu un avis favorable entre août et septembre.

Parallèlement, un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) a été élaboré afin de lancer une consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux. À l'issue de cette procédure, l'entreprise ECOTONE a été retenue.

Les travaux ont finalement été réalisés à la mi-octobre 2025.

2.2. AAP-TVB Communauté de Communes Ouest Vosgien

- **Action creusement et restauration de mares en faveur du Triton crêté**

Travaux :

Les travaux menés en 2024 ont permis le creusement de cinq nouvelles mares et la restauration de douze mares sur les deux secteurs, soit un total de dix-sept mares sur les vingt-quatre prévues.

L'année 2025 a donc eu pour objectif de finaliser ces interventions, avec la restauration de six mares supplémentaires et la création d'une mare sur la commune de Soncourt. Tous les travaux ont été réalisés sur le mois de janvier, sans problème particulier.

Des clôtures étaient également prévues pour certaines des mares. L'objectif était d'achever d'abord les travaux puis de procéder à la pose de clôture durant des périodes un peu plus sèches. Celles-ci ont été posées entre février et décembre 2025.

Suivi :

Hydrologie

Les prospections nocturnes ont permis d'évaluer le niveau d'eau des mares durant la saison printanière. Il a été constaté que le niveau d'eau de certaines mares sur la commune de Liffol-le-Grand était bas, certaines étaient même asséchées dès début juin. D'autres n'étaient pas totalement à sec mais présentaient un niveau d'eau très bas

Ces prospections nous ont permis d'identifier les mares principales sur lesquelles une deuxième intervention était à la fois nécessaire et possible. De ce fait, ces mares ont été retravaillées les 12 et 13 septembre 2025. L'objectif pour l'entreprise était d'atteindre la couche d'argile, située à au moins 2 mètres de profondeur. Un tour des mares a été réalisé le jeudi 13 novembre pour observer leur évolution. D'autres mares ont subi une intervention, mais qui consistait à un régalage des boues de curage qui ne convenait pas aux propriétaires ainsi qu'à un traitement

des déchets présents.

Prospection nocturne

De nouveaux inventaires ont été réalisés cette année, selon le même cadre et la même méthodologie que ceux menés l'année précédente. À ces prospections s'est ajouté un inventaire complémentaire réalisé en collaboration avec l'OFB 88, incluant la pose de nasses.

Ce sont 29 mares qui ont été prospectées sur cette année 2025. Parmi celles-ci 24 sont intégrées au projet de restauration, création de mares et 6 sont hors protocoles mais il était intéressant de les prospecter.

- Suivis nocturnes

Les prospections nocturnes ont été réalisées sur 11 soirées par deux membres de l'association, soit un total de 22 soirées d'inventaire (équivalant à 11 jours de travail). Chaque mare du projet a fait l'objet d'au minimum deux passages, réalisés entre mi-avril et fin juin 2025.

Au total, sur toutes les soirées d'inventaires, ce sont 430 amphibiens qui ont été recensés, représentant 9 espèces différentes, soit 4 espèces de plus que l'année précédente.

Entre 2020 et 2025, la population de Triton crêté connue sur le territoire de la CCOV, s'est vue fluctuer. En effet, en 2020, seulement 10 individus ont été observés, 61 individus en 2021, 77 individus en 2024 et en 2025, 59 individus ont été recensés. L'analyse des résultats doit être interprétée avec prudence en raison de plusieurs facteurs pouvant influencer les données.

- Suivi en collaboration avec l'OFB 88

Il a été convenu au début de cet AAP, qu'une collaboration avec l'OFB 88 était possible pour certaines actions. Ainsi, il a été décidé avec les agents de réaliser des inventaires amphibiens pour les mares où aucun amphibien, et en particulier où le Triton crêté n'avait été décelé, et/ou la turbidité de l'eau limitait fortement l'observation nocturne.

L'intervention de l'OFB s'est déroulée en juillet, l'objectif était de terminer les prospections nocturnes, lesquelles se sont achevées fin juin. Etant donné que la période était déjà tardive, il a

été nécessaire de déterminer les mares à inventorier. Pour cela, un tour des mares a été réalisé la semaine précédente afin de vérifier lesquelles étaient encore en eau.
Au total, ce sont 27 amphibiens sur 5 espèces différentes qui ont été attrapés puis relâchés après détermination de l'espèce.

Ces prospections ont permis de confirmer la présence d'amphibiens dans plusieurs mares où aucune observation n'avait été faite auparavant à la lampe torche ou aux jumelles.

- **Action Pie-grièche grise et Milan royal**

Plantation par Chantiers Services :

Au début de l'année 2025, 8 projets de plantation étaient encore en cours, totalisant 2 182 mètres linéaires de haies, 211 arbres fruitiers et 4 arbres isolés, pour un volume global de 1 523 plants.

Tous les chantiers ont été terminés à la mi-février 2025, dans les délais accordés à Chantiers Services. L'entreprise a toutefois dû corriger et remplacer quelques petites erreurs, ce qui lui a fait perdre un peu de temps, mais dans l'ensemble, le résultat est tout à fait satisfaisant.

La situation la plus complexe a concerné le chantier des écuries de la Rosoire, où le terrain particulièrement boueux a nécessité plusieurs interventions supplémentaires pour régler certains détails.

De manière générale, les chantiers se sont bien déroulés et l'entreprise a fourni un travail de qualité.

Plantation par chantier participatif :

Trois chantiers participatifs étaient prévus durant la période de plantation. Deux ont pu être réalisés entre novembre et décembre 2024. Le dernier chantier concernait les parcelles de l'EARL des Dix Jours, situées sur la commune de Gironcourt-sur-Vraine. Il devait initialement se tenir en décembre 2024, mais, en raison de problèmes de livraison des plants par le pépiniériste, il n'a pu être réalisé que le 12 février 2025. Ce chantier a permis la plantation de 39 arbres isolés.

Suivi des plantations :

Deux journées, les 22 et 30 septembre 2025, ont été consacrées au tour complet des plantations
réalisées durant la campagne automne-hiver 2024-2025.

L'objectif de cette mission était de repérer les plants morts afin de permettre leur remplacement dans le cadre de la garantie d'un an. Lorsque cela était possible, l'essence initialement plantée a été remplacée à l'identique.

Au total, sur 3 185 plants installés, 573 ont été identifiés comme non repris, soit un taux de reprise global d'environ 82 %. Le remplacement des plants a été réalisé fin 2025.

Formations "vergers" :

Quatre formations étaient prévues dans le cadre de l'AAP-TVB. Un devis avait été établi et transmis par l'association Les Croqueurs de Pommes.

L'étape suivante a consisté à déterminer les lieux et les dates de ces formations. Une affiche a été élaborée pour informer sur les formations, leurs dates et leurs lieux. Elle a ensuite été envoyée aux communes participantes afin d'en assurer la diffusion.

- Formation " Plantation et taille de formation" - Commune de Moncel-sur-Vair - 19 février 2025 - 19 participants ;
- Formation " Taille de restauration - Ferme de Mayval à Landaville - 27 février 2025 - 24 participants ;
- Formation " Taille d'entretien" - Maxey-sur-Meuse - 12 mars 2025 - 26 participants ;
- Formation "Greffe de printemps" - En salle à Neufchâteau - 16 participants.

Cette session de formations a été très appréciée et a été un franc succès. Au total, ce sont une cinquantaine de personnes qui ont participé.

Ecolabel :

Cette année, une quinzaine de jours ont été consacrés à la thématique de l'écolabel. Ces

journées ont été réparties entre plusieurs actions.

Une partie du temps a été consacrée à la mise à jour et à la standardisation des parcellaires, en intégrant les projets de plantations réalisés au cours des deux dernières années.

Par ailleurs, l'installation de kits anti-noyade sur certains abreuvoirs était prévue cette année. Toutefois, en raison d'un manque de kits disponibles, ces installations n'ont pu être réalisées. Une réflexion est actuellement en cours concernant la conception et l'approvisionnement de ces kits.

En 2024, des panneaux de l'écolabel, conçus dans le cadre du PRA Pie-grièche, ont été récupérés. Ainsi, ces panneaux ont été distribués et, pour certains, installés.

Enfin, les derniers jours ont été consacrés à la rencontre de nouveaux signataires potentiels. Ces échanges ont permis d'initier une première approche avec plusieurs acteurs du territoire, sans qu'aucun engagement concret n'ait encore été acté à ce stade.

- **Action Couleuvre Verte et Jaune**

Pour rappel, les travaux de réouverture de l'ancienne voie ferrée entre la commune de Midrevaux et Neufchâteau ont eu lieu à la mi-novembre 2024. Ce linéaire comprend 300 mètres de défrichement, réalisés par l'entreprise Chantiers Services. Des passages ont été réalisés pour observer l'évolution de la faune et la flore.

Au printemps – été 2025, la végétation herbacée était bien présente avec de nombreuses plantes et fleurs, dont l'origan (Origanum vulgare L.), très apprécié des lépidoptères.

Des suivis lépidoptères étaient prévus dans le budget prévisionnel. Initialement, 36 jours de suivi devaient être consacrés aux 15 km de voies ferrées entre Liffol-le-Grand et Liffol-le-Petit principalement. Cependant, la réouverture complète n'ayant pas pu être réalisée, les suivis ont été concentrés sur les 300 mètres réouverts. Ainsi, trois jours de suivi ont été menés par deux salariés de LOANA.

Aucun inventaire n'ayant été réalisé avant les travaux de réouverture, ces données ne

permettent pas d'affirmer que ceux-ci ont eu un impact positif réel sur la fonctionnalité écologique de la voie ferrée. Cependant, elles fourniront toutefois des informations sur les espèces présentes dans le secteur et pourront servir de base à un éventuel suivi ultérieur.

Ces journées d'inventaires ont permis d'identifier 18 espèces de Rhopalocères sur le site de l'ancienne voie ferrée de Neufchâteau.

Lors de ces inventaires, d'autres espèces ont été observées et inventoriées : la grande Sauterelle verte, l'Epeire frelon ou encore la Couleuvre verte et jaune.

- **Action Cigogne noire**

L'année 2025 a été particulièrement consacrée aux actions de restauration des ripisylves pour favoriser la présence de la Cigogne noire.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien a des projets d'entretien et de renaturation de cours d'eau sur son territoire. Ainsi et pour éviter tout doublon de travaux sur les cours d'eau, nous avons décidé avec la CCOV, de concentrer les efforts de restauration sur le Mouzon et l'Anger. Cependant et suite à plusieurs observations de Cigogne noire sur le cours d'eau du Petit Bani, nous avons également décidé de l'inclure dans ce projet.

La recherche des propriétaires et exploitants s'est révélée facile, la Communauté de Communes travaillant conjointement avec les agriculteurs du secteur. Quatre exploitations, situées à Pompierre, Circourt-sur-Mouzon, Jainvillotte et Lemmecourt, ont ainsi pu être rencontrées directement sur le terrain afin d'identifier les enjeux propres à chaque parcelle.

Les exploitants se sont montrés globalement conscients des problématiques d'érosion des berges et favorables à la mise en place d'aménagements. Les actions envisagées comprennent notamment la plantation d'arbres et d'arbustes, la pose de clôtures, l'entretien de la ripisylve, l'enlèvement d'embâcles et l'aménagement d'abreuvoirs. Conformément aux recommandations de l'AERM, les travaux associent systématiquement des actions d'entretien et de plantation.

Des conventions de travaux ont finalement été signées avec les exploitants et, lorsque nécessaire, avec les propriétaires des parcelles concernées.

La conception des projets s'est globalement bien déroulée. Quelques difficultés ont toutefois été rencontrées, les parcelles étant situées en fond de vallée et présentant une largeur très limitée, ce qui rendait difficile la mise en place de ripisylves en double rang. En conséquence, les plantations prévues sont majoritairement en mono-rang. Il a donc été nécessaire de s'adapter à chaque parcelle, mais également aux contraintes des agriculteurs, notamment en lien avec leur plan de pâturage.

Ainsi, le projet comprend 1 640 mètres de plantations, répartis en 224 arbres et 382 arbustes. Il prévoit également la réalisation de plus de 3 000 m de clôtures, trois descentes aménagées empierrées, ainsi que 520 m d'entretien de ripisylve, travaux programmés au début de l'année 2026.

- **Animation et communication sur la CCOV**

Animation :

La convention signée entre la CCOV et LOANA prévoit 40 demi-journées d'animation (préparation + face à face pédagogique) sur 3 ans, c'est-à-dire entre 13 et 14 demi-journées par an. Pour cette année 2025 ; nous avons effectué 9 demi-journées de face à face pédagogique au total pour 5 demi-journées de préparation, c'est-à-dire 14 demi-journées au total.

Animation scolaire

En 2025, il a été prévu un total de 10,5 demi-journées d'animations scolaires, comprenant à la fois des journées de préparation et des sessions pédagogiques en face-à-face. Ces activités ont été regroupées en deux secteurs avec deux thématiques bien distinctes. Cette année, les haies ont été mises en avant dans le secteur de Châtenois, tandis que la thématique "trame thermophile" a été abordée dans le secteur de Neufchâteau.

- Animation " Trame thermophile"

Les animations sur la trame thermophile ont représenté un total de trois demi-journées auprès de l'école Jean Jaurès de la commune de Neufchâteau (2 demi-journées d'animations et 1 demi-journée de préparation). Cette école a été sélectionnée en raison de sa proximité avec le linéaire de l'ancienne voie ferrée entre Midrevaux et Neufchâteau qui a été réouvert à l'automne

dernier.

Deux demi-journées d'animation ont été réalisées en face à face pédagogique avec la même classe, composée d'élèves de CE2-CM1. Le déplacement des élèves s'est fait à pied, avec environ 30 minutes de marche pour rejoindre le site. Afin d'optimiser le temps sur place, il a été proposé de réaliser une journée complète d'animation, qui s'est tenue le 1er avril 2025. La classe comptait 19 élèves.

L'objectif de cette séance était d'observer et comprendre les caractéristiques des milieux thermophiles, à savoir des milieux secs et chauds, abritant des espèces inféodées à ces conditions, notamment parmi la flore et la faune.

Évaluation qualitative : le retour de l'instituteur a été positif. De notre côté, nous avons trouvé les élèves impliqués et intéressés. Le bilan final sous forme de tour de parole a été positif pour cette classe.

Difficultés rencontrées : Pas de difficulté rencontrée en particulier.

- Animations "haies"

Les animations sur les haies ont représenté un total de six demi-journées auprès de l'école de la commune de Châtenois (4 demi-journées d'animations et 2 demi-journées de préparation). La classe de CP-CE1 de l'école élémentaire de Châtenois avait participé à la plantation d'une haie aux Jardins des Rémois sur la commune de Longchamps-sous-Châtenois.

Ainsi, nous avons choisi de donner une continuité à cette action en proposant aux élèves une activité visant à leur faire comprendre la définition, le rôle et l'utilité des haies, ainsi que les services écosystémiques qu'elles assurent.

Parmi ces animations, 4 demi-journées ont été consacrées à des sessions pédagogiques en face-à-face avec les élèves. L'école de Châtenois comporte 4 classes de cycle 2 :

- Classe de CP-CE1 (15 élèves de CP et 6 élèves de CE1) ;
- Classe de CE1 (22 élèves) ;

- Classe de CE2 (23 élèves) ;
- Classe de CE1-CE2 (19 élèves).

Deux journées d'animation ont donc eu lieu, avec à chaque fois une classe le matin et une classe l'après- midi. La première journée d'animation a été réalisée le 3 avril 2025 avec la classe de CE2 et la classe de CE1-CE2. La seconde s'est déroulée le 20 mai 2025, avec le matin la classe de CP-CE1 et l'après-midi la classe de CE1.
Les deux animations se sont déroulées au même endroit. En effet, l'école étant située en plein centre de la commune, et la commune ne comportant pas réellement de haies naturelles, nous avons choisi un site facile d'accès (environ 15 minutes à pied) et proche, à l'extrémité du village.

L'animation sur les haies avait pour objectif de définir ce qu'est une haie, en expliquant qu'elle peut être composée d'arbres, d'arbustes, ou des deux à la fois, et en soulignant leurs différences. Nous avons également abordé leur rôle écologique : protection contre le vent, régulation hydrique, et surtout rôle biologique, notamment comme habitat pour de nombreuses espèces. Par exemple, nous avons beaucoup parlé de la Pie-grièche grise, une espèce emblématique des haies, du programme et du secteur.

Évaluation qualitative : les retours des institutrices et instituteurs ont été positifs. De notre côté, nous avons trouvé les élèves impliqués et intéressés. Le bilan final sous forme de tour de parole a été positif pour ces classes.

Difficultés rencontrées : Pas de difficulté rencontrée en particulier.

- Animation éco délégué Neufchâteau

Une enseignante du collège Jeanne d'Arc de Neufchâteau a contacté Monsieur Hilaire, Chargé de missions Natura 2000/GEMAPI à la Communauté de Communes. Celui-ci l'a ensuite orientée vers nous. Il s'agit d'un établissement privé catholique, et nous avons vérifié auprès de Patrice Hilaire qu'il était possible de les inclure dans le cadre de l'AAP-TVB.

L'animation s'est déroulée le 1er avril, de 13h à 15h30, avec un groupe de 10 élèves âgés de 10 à 14 ans, tous éco-délégués du collège.

L'objectif de la séance était l'exploration et la valorisation des espaces extérieurs du collège. L'établissement est entouré de haies et dispose d'un espace boisé présentant une flore vernale intéressante (notamment ail des ours et scille à deux feuilles). Une petite mare est également située à proximité de l'entrée, mais son état (berges abruptes, présence de carpes) ne permettait pas son utilisation comme support pédagogique.

L'animation s'est articulée en deux temps : une partie botanique, centrée sur la reconnaissance des plantes locales et une partie ornithologique consacrée à l'observation et à l'écoute des oiseaux présents sur le site.

Animation Grand Public

Ce sont 2 animations « Grand Public » qui ont été réalisées sur le territoire en 2025 :

Animation Trame thermophile à Neufchâteau, le 19 juillet 2025 : celle-ci s'est déroulée sur l'ancienne voie ferrée désaffectée de Neufchâteau. Au total, ce sont 6 personnes qui étaient présentes lors de cette animation qui a duré de 10h jusqu'à 12h.

Celle-ci a débuté par une présentation du programme Trame Verte et Bleue (TVB) ainsi que de la réouverture du linéaire de l'ancienne voie ferrée désaffectée, illustrée par des photos avant/après.

L'animation s'est ensuite portée sur l'observation du paysage et sur l'identification des caractéristiques propres à cet habitat chaud et sec, afin de faire comprendre que certaines espèces sont inféodées à ces milieux, qu'il s'agisse de la flore ou de la faune, et notamment des reptiles. Les reptiles étant très sensibles aux vibrations, il est relativement rare de pouvoir les observer directement lorsque le groupe est dans un espace restreint. Pour pallier cette difficulté, des images représentant différentes espèces de reptiles ont été dispersées le long du linéaire. Munis d'un carnet d'identification, les participants devaient retrouver les images puis déterminer les espèces à partir des critères mentionnés dans le livret.

L'animation s'est poursuivie avec l'observation des lépidoptères présents sur le site, à l'aide d'un guide d'identification. Tout au long du parcours, la flore a également été observée ainsi que la

petite faune présente sur le site.

L'animation s'est conclue par un temps d'observation d'une mue de serpent au microscope.

Animation "Milieux bocagers" à Landaville, le 20 juillet 2025 : L'animation s'est déroulée à la ferme de Mayval qui a bénéficié de plantations de haies et d'arbres fruitiers réalisées durant l'automne et l'hiver 2024-2025.
L'activité s'est déroulée de 10h à 12h et a réuni treize participants, dont plusieurs membres de la famille de l'agriculteur.

Pour débuter, des silhouettes d'oiseaux avaient été dissimulées dans le verger. Munis de jumelles prêtées pour l'occasion, les participants devaient les repérer et les récupérer. Chaque silhouette correspondait à une espèce d'oiseau locale : une brève description de chaque espèce était donnée au moment de sa découverte.

Dans un second temps, les chants des différentes espèces ont été diffusés. Les participants devaient alors associer chaque chant à l'oiseau correspondant et les replacer dans le bon ordre.
Enfin, l'animation s'est conclue par un jeu sensoriel : par binôme, une personne avait les yeux bandés pendant que son partenaire la guidait jusqu'à un arbre qu'elle devait toucher. De retour au point de départ, la personne aux yeux bandés devait ensuite retrouver l'arbre qu'elle avait exploré.

- **Communication**

Communication Web
Des newsletters ont été rédigées et publiées sur notre page Facebook et envoyées à nos adhérents via la plate-forme MailChimp. Celles-ci avaient pour objectif de communiquer sur les projets en cours. Elles permettaient également d'informer de notre présence sur les manifestations pour permettre aux abonnées, aux adhérents ou autres personnes ayant vu l'information de venir nous rencontrer et discuter du projet TVB et des missions associatives.

La communication concernant l'animation grand-public s'est faite par la newsletter, Facebook, et la réalisation d'affiches que nous avons envoyées à la CCOV.

En complément de nos actions, un article consacré au programme TVB est paru dans le magazine « Rhin-Meuse Infos ». Il met en avant les projets menés, et plus particulièrement les opérations de plantation de haies ainsi que de création et de restauration de mares.

Durant l'année 2025, nous avons utilisé les outils pédagogiques créés par l'association l'Atelier Vert et présents dans le bilan d'activités 2023 et 2024. Ces outils ont été utilisés, lors des stands mais également lors des animations.

PARTIE 3 – ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Sur l'année 2025, les éducatrices à l'environnement de LOANA ont réalisé un total de **186 demi-journées** d'interventions (contre 181 en 2024) auprès des publics scolaires et périscolaires permettant de **sensibiliser 2 531 enfants.**
Pour le Grand Public, ce sont **27 demi-journées** d'interventions (contre 31 en 2024) qui ont été effectuées tous formats et programmes confondus (sorties nature, conférences et volets sensibilisation des PRA et TVB ; hors stands tenus bénévolement) permettant de sensibiliser **411 personnes** aux richesses naturelles de notre région.

Comme pour l'année passée, il n'y a pas eu de recrutement saisonnier au printemps 2025 car c'est Aélie Carpentier, chargée de mission TVB, qui a assuré la saison en éducation à l'environnement en compagnie de Justine Merzisen. À l'automne, Lucie Ruchet a rejoint l'équipe en CDD afin d'assurer la transmission des compétences en gestion du pôle éducation à l'environnement avant le départ de Justine Merzisen en fin d'année.

3.1. Département de Meurthe et Moselle

Le Département de Meurthe et Moselle via la Cité des Paysages est un partenaire privilégié dans nos actions en éducation à l'environnement avec un volume total de 76 demi-journées d'interventions scolaires en 2025. Celui-ci nous sollicite pour des interventions au format court (demi-journée à journée) tout au long de l'année dans le cadre du Marché public porté par le réseau de structures en éducation à l'environnement avec l'Atelier Vert pour la Cité des Paysages et Hirrus pour le territoire Terres de Lorraine.

Afin de conserver des disponibilités au printemps pour d'autres partenaires, LOANA n'intervient qu'en cas d'indisponibilité d'une autre structure d'avril à juin pour des actions très ponctuelles auprès des scolaires. L'essentiel de nos interventions pour le Département de Meurthe-et-Moselle se concentre donc à l'automne pour l'animation du programme pédagogique sur la migration des oiseaux et suivis scientifiques associés sur la colline de Sion. Très prisé des enseignants, ce programme de sensibilisation destiné aux scolaires est reconduit au fil des années et semble se pérenniser, permettant ainsi d'assurer un volume conséquent d'interventions en éducation à l'environnement, tout en favorisant le lien avec le suivi de la migration postnuptiale assuré par l'équipe.

- **Interventions auprès du public scolaire : 76**

En 2025, les actions auprès des publics scolaires pour le CD54 ont permis de sensibiliser 928 élèves pour un volume total de 76 demi-journées réparties de la façon suivante :

- 6 demi-journées d'interventions d'avril à juin pour le programme "Verre & Nature" en forêt de Meine à Vannes-le-Châtel en partenariat avec le CERFAV, ce qui représente 154 élèves de niveau élémentaire ;
- 34 journées d'interventions du 15 septembre au 16 octobre pour le programme "Migration des oiseaux" à la colline de Sion : cela représente 754 élèves du CP au CM2 issus de 17 écoles élémentaires du Département qui ont pu être sensibilisés au phénomène de la migration et s'émerveiller en observant les oiseaux de passage sur la colline de Sion !
- 1 journée d'immersion professionnelle sur le programme "Migration des oiseaux" pour 20 lycéens de première de la filière technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) option AVE (Aménagement et Valorisation des Espaces) du lycée Nancy-Pixerecourt.

- **Interventions auprès du grand public : 2**

La Cité des Paysages a sollicité LOANA dans le cadre d'un événement dédié à la réouverture du site au public le 24 mai 2025 avec 2 actions consacrées au Milan royal : un format table ronde "agriculture et biodiversité : 2 enjeux à (ré)concilier ?", ainsi qu'un stand présentant différents supports pédagogiques sur l'espèce.

Le partenariat avec le Département de Meurthe et Moselle est durable et fluide : celui-ci permet d'assurer un volume important d'animations scolaires à l'automne, en lien avec la migration ornithologique qui est au cœur des missions de l'association, tout en favorisant la cohésion avec les membres de l'équipe présents pour le suivi de la migration postnuptiale à la colline de Sion.

3.2. Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois

La convention avec la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois pour la mise en œuvre des actions en Éducation à l'Environnement sur son territoire s'échelonne dorénavant sur une année scolaire de septembre à août pour un volume total de 65 interventions par an avec la répartition suivante :

- 60 demi-journées auprès des publics scolaires et périscolaires (dont 10 maximum en structure périscolaire);
- 5 demi-journées auprès du grand public, en partenariat avec les communes et associations locales.

Pour réaliser ce programme en éducation à l'environnement, LOANA assure l'ensemble du travail préparatoire et de la coordination liée à sa mise en œuvre : création des contenus et supports pédagogiques, repérage des sites, planification des interventions en lien avec les équipes pédagogiques des 10 écoles élémentaires du territoire puis réalisation des 60 demi-journées de face à face pédagogique ; à cela s'ajoute la gestion de la communication et des inscriptions pour les 5 interventions réalisées auprès du grand public. À l'issue de chaque convention, un bilan quantitatif et qualitatif est envoyé à la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois qui le transmet aux partenaires et co-financeurs du programme : le Département de Meurthe et Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

- **Interventions auprès des publics scolaires et périscolaires : 64**

Depuis plusieurs années, le choix des thèmes des interventions scolaires se fait en concertation

avec les équipes pédagogiques des écoles concernées pour répondre le mieux possible aux besoins des enfants selon plusieurs critères :
- les souhaits et demandes particulières des enseignants en lien avec les programmes scolaires actualisés ;
- les programmes pédagogiques longs (2 à 3 séances sur un même thème) ;
- la nature des sites naturels accessibles à pied depuis les établissements scolaires ;
- la période prévue pour la sortie (phénologie des espèces) ;
- les thématiques financées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, co-financeur du programme.

Les thèmes proposés et animés lors des interventions 2025 en éducation à l'environnement étaient les suivants : haie, verger, sol, botanique, l'eau au jardin, oiseaux, amphibiens, migration.

Pour l'aspect quantitatif, le rapport d'activités 2025 en éducation à l'environnement pour la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois est partagé entre 2 conventions :

- **2024-2025** avec 60 interventions scolaires et périscolaires réalisées en 2025 dont 58 demi-journées réalisées auprès des scolaires permettant de sensibiliser près de 1 000 élèves parmi lesquels 259 ont bénéficié d'un programme pédagogique long ; ainsi que 2 demi-journées d'intervention au sein des services périscolaires auprès de 24 enfants.
- **2025-2026** avec 4 interventions scolaires réalisées à l'automne 2025 pour les classes de l'école élémentaire de Crépey dans le cadre d'un programme pédagogique long sur le cycle de vie des oiseaux, permettant de sensibiliser 73 élèves au phénomène migratoire.

Depuis la mise en place des interventions en éducation à l'environnement dans les écoles de la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois, le nombre de demandes d'interventions n'a cessé d'augmenter pour se stabiliser autour d'une quarantaine de demandes annuelles, ce qui laisse penser que les équipes enseignant.es apprécient la qualité des animations.
Concernant l'évaluation du programme pédagogique : un questionnaire est envoyé en fin d'année scolaire à l'ensemble des établissements scolaires par la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois. En 2025, celui-ci a été complété par 11 enseignant.es / directrice de centre de périscolaire et les retours présentent un bon à très bon niveau de satisfaction sur l'ensemble des aspects évalués (organisation, contenus et approches pédagogiques, sécurité…).

- **Interventions auprès du grand public : 6**

Comme chaque année, le choix des thèmes et sites des animations à destination du grand

public s'est fait en concertation avec le technicien référent de la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois selon différents paramètres :

- les enjeux environnementaux du territoire et projets portés par la Communauté de Communes (plantations de verger, haie…) ;
- les opportunités et partenariats locaux ou éventuelles demandes issues des communes ;
- les communes n'ayant pas bénéficié récemment d'une sortie grand public.

Dans le cadre de la convention 2024-2025 : 6 demi-journées d'interventions auprès du grand public ont été effectuées en 2025 sur les communes du territoire (au lieu des 5 prévues suite à une erreur de report pour la précédente convention) avec la réalisation du programme suivant :

- "Découverte du karst" le 1er mars à la deuille d'Ochey
- "Sur les traces du Chat forestier" le 9 mars à Blénod-lès-Toul
- "Nuit de la Chouette" le 22 mars à Grimonviller
- "Indispensables haies" le 4 mai à Colombey-les-Belles
- "Si on écoutait les oiseaux" le 18 mai à Tramont-Saint-André
- "La grande famille des hyménoptères" le 28 juin à Mont le Vignoble

La fréquentation aux sorties nature grand public était très satisfaisante avec un total de 97 participants soit en moyenne un peu plus de 16 personnes par intervention et des retours positifs de la part du public.

3.3. Région Grand-Est

- **Appel à projets : "Soutien aux animations d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable : Métamorphoses : géologie, paysages et êtres vivants »: 18 séances**

Cela fait maintenant 7 ans que notre association met en place des Clubs Nature en milieu scolaire avec le soutien de la Région Grand Est. En 2025, ce sont les 3 classes de l'école élémentaire de Favières (54) qui ont bénéficié de ce programme en éducation à l'environnement permettant de sensibiliser l'ensemble des 70 élèves de l'établissement dont la répartition était la suivante :

- 25 élèves de cycle 1 en maternelle (5 PS/11 MS/ 9 GS)

- 23 élèves de cycle 2 (9 CP/ 8 CE1/ 6 CE2)
- 22 élèves de cycle 3 (11 CM1/ 11 CM2)

Le format du Club Nature s'est décliné en 18 séances annuelles soit 1 séance par mois et par classe de janvier à juin 2025 ainsi qu'une séance commune de restitution en fin d'année scolaire.
Le thème « Métamorphoses » avait été choisi pour sa transversalité qui permettait d'aborder avec les enfants des notions de géologie, écologie, biologie, les changements d'échelle et dynamiques évolutives du Vivant et du paysage. En lien avec l'équipe enseignante, ce thème est devenu celui du projet de classe des cycles 2 et 3 avec des rebonds pédagogiques via différents apprentissages fondamentaux : littérature, arts visuels, histoire, physique-chimie (transformation de la matière avec une visite à la verrerie de Vannes le Châtel…). La séance de restitution a été organisée par les élèves lors d'une « journée 1900 » où il s'agissait d'accueillir familles et visiteurs dans l'école pour leur faire vivre un « voyage dans le temps » en se plongeant dans la vie quotidienne d'autrefois.

L'évaluation du programme s'est faite par différentes méthodes tout au long du projet (acquisition de savoirs et savoir-faire, retours des élèves, de leurs familles et enseignantes, implication dans la restitution…) avec un bilan très positif pour l'ensemble des aspects évalués. En effet, 2025 a été une des meilleures années pour le Club nature en milieu scolaire grâce à la coordination étroite du projet en lien avec l'équipe pédagogique permettant d'inclure le Club Nature dans tous les apprentissages fondamentaux auprès d'élèves très intéressés et investis. Le programme "Métamorphoses" a fait l'objet d'un rapport d'activités envoyé à la Région Grand-Est dans le cadre de la demande de solde pour cet appel à projets.

- **Appel à projets : "Sorties Nature Grand Public : découvertes ornithologiques": 3**

Nous avons répondu à l'appel à projets "Sorties Nature Grand Public" de la région Grand-Est pour 3 interventions sur des sites naturels de la Région avec la réalisation du programme en éducation à l'environnement suivant :

- "Effrayante la Chouette effraie" le 28 février à Allamps (54)
- "Rencontre avec le Faucon pèlerin" le 8 mars à Sauvigny (55)
- "Les animaux de la Nuit au verger" le 28 mars à Thorey-Lyautey (54)

Chaque sortie a affiché complet quelques jours avant son déroulement grâce notamment aux relais locaux pour la communication (communes, association locales…) et l'ensemble de ces actions a permis de sensibiliser un total de 56 personnes.
Ce programme de sorties nature grand public "Découvertes ornithologiques" a fait l'objet d'un compte-rendu de réalisation envoyé à la Région Grand-Est pour solder cet appel à projets.

- **« Soutien à l'investissement pour les structures d'éducation à l'environnement »: 0**

L'association avait répondu à cet appel à projets en 2024 pour une mise à jour du parc de matériel avec l'acquisition de matériel d'observation faune / flore grâce à une subvention accordée par la Région Grand-Est pour les activités d'Éducation à l'Environnement proposées par l'association (jumelles, boîtes-loupes). Il n'était donc pas nécessaire de renouveler cette demande de subvention pour l'année 2025.

3.4. Communauté de Communes Moselle et Madon

La CC Moselle et Madon a de nouveau sollicité LOANA pour des animations scolaires et grand public afin de valoriser les 2 sites E.N.S principaux du territoire : "le Plateau Sainte Barbe" à Bainville-sur-Madon et le "Fond de Renonvaux'' à Chavigny. En réponse à cette consultation, un dossier commun d'offre technique et financière est envoyé annuellement par le groupement de prestataires en éducation à l'environnement regroupant les associations Hirrus, l'Atelier Vert et LOANA.

- **Interventions auprès du public scolaire : 12**

En 2025, LOANA a animé un volume de 12 demi-journées pour les scolaires des écoles élémentaires (CP à CM2) du territoire avec une répartition de 10 interventions sur le Plateau Sainte Barbe et 2 interventions sur le Fond de Renonvaux qui ont permis de sensibiliser 259 élèves aux richesses naturelles de la CC de Moselle et Madon. Ces sorties sont agréables à animer sur les deux sites et le fait de retrouver certaines classes d'une année à l'autre permet de proposer une réelle sensibilisation sur ces sites ENS de proximité.

- **Interventions auprès du grand public : 2**

Concernant les sorties tout public, ce sont 2 demi-journées de sensibilisation qui ont été réalisées pour un total de 26 participants avec le programme suivant :

- “Petite enfance” le 9 avril : une sortie nature réservée aux tout-petits et leurs parents avec une découverte sensorielle du plateau Sainte Barbe qui a rassemblé 12 participants dont 7 enfants.
- “Vie nocturne” le 11 juillet : une sortie familiale en soirée pour découvrir la faune crépusculaire et nocturne qui a rassemblé 14 participants dont 3 enfants.

3.5. Département de la Meuse

- **Interventions auprès du grand public : 4**

Pour la 11ème année consécutive, Lorraine Association Nature a proposé en 2025 un programme de sensibilisation à l’Environnement à destination du Grand Public sur des sites classés ENS du Sud-Meusien. Ce programme, qui s’inscrit dans le cadre d’une convention annuelle avec un financement à 60% par le Département de la Meuse, était constitué de 4 animations dont 2 sur des sites ENS avec le calendrier suivant :

- “À la découverte du Cincle plongeur” le 5 avril à Vaucouleurs
- “Cache-cache avec le Petit gravelot” le 26 avril à Pagny-sur-Meuse
- “Tête à tête avec la Huppe fasciée” le 24 mai à Burey-en-Vaux
- “Rencontre avec le Crapaud sonneur” le 31 mai à Brixey-aux Chanoines

L’ensemble du programme a rencontré un bon succès avec un total de 51 participants mais avec une fréquentation hétérogène selon les sorties malgré une communication équivalente pour chacune. Ce programme de sorties nature grand public sur les ENS de Meuse a fait l’objet d’un bilan envoyé en fin d’année au Département de la Meuse.

Bien que la part de financement de ces actions soit limitée, le partenariat avec le Département de la Meuse est aisé et nous souhaitons le renouveler afin de rester au plus près des

problématiques et enjeux locaux autour de la biodiversité.

- **Collège les Cuvelles à Vaucouleurs - interventions auprès du public scolaire : 3**

En partenariat avec le Département de la Meuse et le collège de Vaucouleurs, LOANA avait construit un dossier pour un projet pédagogique long issu du programme de L'OFB « Aires terrestres éducatives » avec un financement possible sur 2 ans. Malheureusement, le financement a été refusé par l'OFB jugeant "le dossier pédagogique trop construit et non conforme aux attentes".

C'est donc le Département de la Meuse qui a souhaité financer le projet à l'aide d'une enveloppe exceptionnelle dédiée à l'éducation à l'environnement pour 10 séances (dont 2 prises en charge par le collège) réparties sur l'année scolaire 2025-2026 avec une classe de 26 élèves de 6ème accompagnés par leur enseignant de SVT référent du projet.

Le concept des "Aires terrestres éducatives" consiste à mettre à disposition des élèves un terrain qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement dans une démarche écocitoyenne basée sur une gestion participative. Le site retenu était une parcelle privée composée d'un ancien verger et d'une prairie, située à proximité directe du collège. Nous sommes donc intervenus auprès des élèves sur ce terrain lors de 3 séances au cours du dernier trimestre 2025 avec le programme suivant :

- Séance 1 du 15/10 : accueil, présentation du projet et distribution d'un carnet de terrain, exploration du site avec observations botaniques et recherches de traces et indices de Mammifères puis pose d'un piège-photographique à un emplacement choisi collectivement selon les observations. Les élèves ont ensuite glané noix et pommes pour partager un goûter issu du verger.

- Séance 2 du 19/11 : manipulation aux jumelles pour identifier les oiseaux du site à l'aide d'une clé de détermination issue du programme de sciences participatives "Vigie-Nature École" puis retour en classe pour aborder les régimes alimentaires des oiseaux et le phénomène migratoire à travers le jeu de l'assiette.

- Séance 3 du 17/12 : une partie a eu lieu en classe sur poste informatique pour que les élèves explorent différentes cartes sur Géoportail à l'aide d'une fiche pas à pas afin d'appréhender l'évolution du paysage du site dans le temps. Ensuite, sur le terrain ils devaient réaliser un plan libre du site avec mise à disposition de boussoles, mètres et petit matériel de dessin.

Le démarrage de ce projet est extrêmement satisfaisant car il s'agit d'un projet de terrain au long cours avec le même groupe ce qui est plus impactant en termes de sensibilisation d'autant plus que leur enseignant s'investit en assurant une continuité pédagogique entre les séances. De plus, le niveau scolaire en collège permet d'approfondir les contenus naturalistes et les élèves bénéficiant du programmes sont curieux et motivés !
Ce programme se poursuivra donc avec 7 séances complémentaires au 1er semestre 2026 puis un nouveau dépôt de dossier auprès de l'OFB afin de le pérenniser et bénéficier du label officiel des "Aires Terrestres Éducatives".

3.6. Communauté de Communes Terres Touloises

- **Intervention auprès du grand public : 1**

La CC Terres Touloises a sollicité LOANA pour une animation Faucon pèlerin réalisée le 04 mai à proximité de la cathédrale de Toul afin d'observer l'espèce nichant sur le site avec un groupe de 20 personnes. Avec un format interactif constitué d'observations directes à l'aide de matériel optique mis à disposition du public complété par des apports de connaissances sur l'espèce, cette animation a beaucoup plu au public et la CC Terres Touloises a souhaité la reconduire en 2026.

- **"À la découverte des pelouses calcaires" interventions auprès du public scolaire : 4**

La CC Terres Touloises a sollicité LOANA et l'Atelier Vert pour l'animation d'un projet de sensibilisation des scolaires aux pelouses calcaires du Toulois sur le site Natura 2000 du plateau d'Ecrouves. L'enjeu étant de les sensibiliser tant à la biodiversité des plateaux calcaires, qu'à la mosaïque paysagère qui les caractérise et aux enjeux de cohabitation avec les activités

humaines. Nous avons donc coconstruit un projet pédagogique pour répondre à cet appel d'offres qui a été accepté pour l'animation d'un programme de 5 séances réparties sur l'année scolaire 2025/2026 auprès de 4 classes de cycle 2 du territoire.

En 2025, nous avons donc réalisé 4 demi-journées d'animations dans le cadre de ce programme pédagogique sur les pelouses calcaires avec 2 classes de l'école Moselly à Toul :

- 20 élèves de CE1 et 19 élèves de CE2 soit un total de 39 élèves sensibilisés.

La première séance du 6 octobre consistait en une première approche du site avec une découverte sensorielle du plateau d'Ecrouves (textures et caractéristiques du milieu, jeu d'écoute…) et la 2ème séance du 9 décembre a été réalisée en classe avec un contenu de sensibilisation sur les Chiroptères (diapo interactif, observation de guano au microscope, jeu de l'écholocalisation…). Bien que la 1ère séance se soit avérée compliquée avec des élèves très dispersés en raison du manque de savoir-être en nature, la 2ème séance a été très positive avec des élèves impliqués et curieux ! Ce programme pédagogique se poursuit avec ces 2 mêmes classes pour 3 séances complémentaires en 2026 sur la géologie, la flore et les insectes associés aux pelouses calcaires.

3.7. Département des Vosges

- **Dispositif "Mon Collège Au Naturel" interventions auprès du public scolaire: 2**

Dans le cadre du label collège « éco-responsable », le Département des Vosges déploie un volet biodiversité avec le dispositif « Mon collège au Naturel » qui consiste à mener des actions sur une année scolaire pour favoriser le potentiel d'accueil de la biodiversité dans les espaces annexes du collège avec des petits aménagements et/ou l'adaptation de certaines pratiques de gestion des espaces verts. Il repose sur la création d'une équipe projet composée d'un groupe d'élèves, d'un enseignant référent, de l'agent technique et d'une structure partenaire en éducation à l'environnement.

C'est dans ce contexte que le Département des Vosges a sollicité LOANA pour accompagner la mise en œuvre de ce dispositif au collège Charles Édouard Fixary à Liffol-le-Grand pour 7 séances réparties sur l'année scolaire 2025-2026 avec un groupe constitué de 22 élèves

éco-délégués tous niveaux confondus de la 6ème à la 3ème.

En 2025, nous sommes donc intervenus à 2 reprises pour le démarrage du projet avec le programme suivant :

- Séance 1 du 21/11 : accueil et présentation du dispositif, quiz sur la biodiversité, distribution du carnet de terrain puis partie terrain avec jeu de l'assiette pour appréhender le régime alimentaire des oiseaux et le phénomène migratoire suivi d'un inventaire des oiseaux présents dans le collège à l'aide de jumelles et clés de détermination.
- Séance 2 du 16/12 : présentation de traces et indices de Mammifères, prospections dans les espaces extérieurs de l'établissement puis pose d'un piège-photographique à un emplacement choisi collectivement selon les observations.

D'un point de vue sensibilisation, ce projet permet l'appropriation des espaces du collège par les élèves qui apprennent à inventorier sa biodiversité pour ensuite proposer des actions concrètes de préservation. Bien que le groupe soit hétérogène, la plupart des élèves ont semblé motivés et leur enseignante référente en SVT est très intéressée par la poursuite du dispositif avec 5 séances complémentaires en 2026.

3.8. Journée d'EntrEED "Découverte de l'ornithologie" pour les associations membres du réseau LOREEN

Édouard Lhomer et Justine Merzisen ont été mobilisés à la journée pour cette découverte de l'ornithologie à destination des animateurs des associations du réseau lorrain d'éducation à l'environnement (Loreen) lors d'une journée sur la colline de Sion le 25 avril 2025.
13 salariés se sont inscrits et ont participé à cette journée avec le matin un entraînement à la reconnaissance des chants suivi d'un repas végétarien puis l'après-midi, une découverte des différents outils utilisés (et souvent créés) par LOANA pour faire découvrir l'ornithologie à un public débutant.
La préparation de cette intervention aura nécessité une demi-journée de préparation à deux et une demi-journée de coordination pour l'organisation et la partie administrative. L'ensemble des coûts liés ont été pris en charge par le réseau Loreen.

3.9. Collectif abeilles

L’année 2025 a vu aboutir un projet démarré en 2024 et initié par l’association Apicool et le collectif Abeilles Grand Est dont LOANA fait partie depuis sa création.
L’objectif était de créer un outil permettant aux enseignants de primaire et collège de mettre en place une découverte des abeilles terricoles pour leurs élèves sans avoir eux-mêmes aucune connaissance sur le sujet.
Cet outil numérique gratuit a vu le jour à l’été 2025 après de nombreux mois de travail. Plusieurs enseignant.e.s ont participé activement à la création de l’outil, en le testant auprès de leurs classes et en nous faisant des retours concrets sur leurs questionnements et difficultés.
Apicool, La Cie des ânes, Etc Terra, l’Ecomusée d’Hannonville et LOANA ont ainsi travaillé ensemble sur 3,5 jours complets pour la mise en commun du travail effectué en amont. Un week-end entier a été consacré à la création de la trame de l’outil et à la répartition des tâches, avec une nuit au gîte Soléol. Quel plaisir et quel shoot de motivation cela représente de se retrouver à travailler entre passionnés ! Et le résultat en valait bien la peine puisque l’outil a reçu un très bon accueil des enseignant.e.s qui l’ont testé.
Le seul regret concernant ce projet a été le manque de valorisation et de communication autour de l’outil une fois réalisé. Cela représente un temps de travail important et avec une seule personne à l’année sur le pôle éducation à l’environnement il n’est pas possible d’être sur tous les fronts. cet outil aurait mérité de passer beaucoup plus de temps sur sa diffusion. Il n’est cependant pas trop tard pour le faire et c’est un support que nous proposons régulièrement aux enseignants et animateurs motivés pour mener des projets en autonomie.
L‘ensemble des temps de travail dédiés à la création de cet outil ont été financés grâce au soutien de la Région Grand Est dans le cadre de l'appel à projets de création d'outils pédagogiques et au soutien du département des Vosges.

3.10. Conclusion et perspectives

Le renforcement de l’équipe de septembre à décembre 2025 avec l’arrivée de Lucie Ruchet a permis d’appréhender plus sereinement le remplacement de Justine Merzisen, Responsable du

pôle éducation à l'environnement depuis près de 13 ans. En effet, ces 4 mois de formation et transmission des compétences étaient nécessaires pour saisir le fonctionnement de la structure et assurer une continuité dans la gestion et la coordination de l'ensemble des projets en éducation à l'environnement portés par l'association.

La diversité des partenaires, projets, thématiques et publics concernés par les actions en éducation à l'environnement de LOANA impliquent une organisation rigoureuse et une grande capacité d'adaptation. D'un côté, nous avons d'importants volumes d'animations saisonniers aux formats courts commandés par le Département de Meurthe et Moselle ou la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois qui assurent une certaine stabilité financière. D' un autre côté, nous avons des cycles pédagogiques longs qui s'échelonnent sur l'année permettant ainsi de lisser la charge de travail et nous laissant davantage de liberté en termes de contenus.
Bien que plus chronophage en matière de préparation et de coordination, les cycles longs permettent d'assurer une continuité pédagogique et participent à créer un lien de confiance avec les mêmes élèves, ce qui est bien plus efficace sur le plan de la sensibilisation. Par conséquent, nous souhaitons continuer à développer ce modèle d'accompagnement (Club Nature, Aire Terrestre Éducative…) tout en parvenant à trouver un équilibre avec les autres actions accaparant la majeure partie des saisons de printemps et d'automne.

PARTIE 4 – ACTIONS JURIDIQUES

LOANA est à l'origine de plusieurs dépôts de plaintes et parties civiles qui ont été déposées auprès des services de l'OFB 54, 88, 57, 55 et auprès des tribunaux judiciaires en Lorraine en 2025 :

- Audience en Appel du Pygargue empoisonné dans les Ardennes
- Pollution Lumineuse à Toul
- Passage d'une herse dans une station de sonneur à ventre jaune à Uruffe
- Plainte groupée Grand Est pour les empoisonnements de Milan Royaux depuis 10 ans

LOANA est à l'origine de plusieurs courriers d'information-alerte-sensibilisation envoyés en 2025 :

- Fraisnes-en-Saintois brûlage d’une haie au Roundup ;
- Signalement d’un brûlage de bosquet/haie à Pagney derrière Barine ;
- Dépôt de déchets à Bouvron.

Signalement défavorable sur Sentinelle et/ou procédures portées en justice et/ou courrier.

LOANA a participé aux enquêtes publiques suivantes en 2025 :
- Tramont Lassus : parc photovoltaïque ;
- Damvilliers Spincourt : renaturation de cours d’eau ;
- Punerot : Parc Photovoltaïque ;
- Saint Aubin sur Aire : parc éolien ;
- Bovenberg ; photovoltaïque
- Valfroidcourt : parc éolien ;
- Longeville : méthanisation ;
- Maizeroy : méthanisation ;
- Bouligny : méthanisation ;
- Belleau : méthanisation ;
- Baudignécourt : parc éolien.

PARTIE 5 – EQUIPE LOANA 2025

Accueil des stagiaires/Volontaires en Service Civique 2025

En 2025, LOANA a accueilli 3 volontaires en service civique (VSC) :

- Margot Bleuzen & Rémi D'Hérouville pour la mission « Avifaune des carrières » ;
- Raphaële Thilliez pour la mission "Milan royal" ;

Et une bénévole qui a assuré le suivi Cigogne noire :

- Déborah André.

Dans un but de formation, LOANA a également encadré 2 stagiaires sur des périodes courtes : Axel Devoldere et Noé Siaud pendant le suivi Migr'à Sion.

Equipe salariée 2025

En 2025, l'équipe salariée de LOANA était composée de 9 personnes embauchées sous différents contrats :

7 salarié(e)s en CDI :

- Guillaume Leblanc : Directeur et écologue ;
- Edouard Lhomer : Écologue ;
- Justine Merzisen : Coordinatrice "Pôle éducation à l'environnement" ;
- Marine Felten : Écologue ;
- Loïc Lambert : Chargé d'études "Trame Verte et Bleue" ;
- Léa Gardeux : Pôle juridique et Vie associative ;
- Aélie Carpentier : Chargée de missions Trame Verte et Bleue.

2 salariés en CDD

- Théo Hervé Chargé de mission Cigogne noire ;
- Lucie Ruchet chargée de mission « éducation à l'environnement ».

PARTIE 6 – VIE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration

Catherine Hebert
Cédric Join
David Lauer
Éric Thiebaut, Secrétaire
Jocelyne Lafaille
Nicolas Patier
Quentin Lach, Président
Stéphane Leriche, Trésorier
Véronique Galmiche, Vice-présidente

Formations - colloques - conférences à destination de l'équipe salariée

- Stage « Agir sur les conflits d'enfants » avec l'organisme de formation Une Autre Enfance les 4, 6 et 7 mars 2025 à Strasbourg : participation de Justine Merzisen.
- Formation QGIS avancée le 18 novembre 2025 : participation Théo Hervé.

Tenue de stands et Festivals

Un peu plus de stands ont été tenus en cette année 2025 : l'association a en effet participé à 8 événements (demi-journée, journée, et/ou soirée).

mercredi 5/03/25		Echange technique EPAMA	stand ou réunion partenaires							
samedi 17/05/25	1	Nuit des Musées		Nancy	17h/ minuit				Raphaëlle et Rémi	
24/05/25	1	Ouverture Cité des Paysages		Saxon-Sion	14h-18h	stand Loana		2	Raphaëlle et Edouard	bénévolat
24/05/25	1	Table ronde Milan Royal		Saxon-Sion		table ronde			Guillaume	
24/05/25	2	Portes Ouvertes carrière Nexstone		Bainville sur Madon		stand Loana			Loïc	
09/08/25	2	Festiferme		Méligny le Petit	9h-18h	stand Loana	Stand	4	Margot, Guillaume, Théo et Edouard	Bénévolat
16/10/25	1	NJP		Nancy		stand Loana			Aélie et Loïc	

L’objectif de ces tenues de stands est parfois de faire connaître l’association, les autres occasions sont en soutien à des événements engagés ou qui nous paraissent particulièrement pertinents.

Cependant il y a deux difficultés de taille à résoudre pour pouvoir répondre présent lorsque nous sommes sollicités : les tenues de stand sont la plupart du temps bénévoles et ont lieu les week-end, c'est à dire au moment où les animateurs et animatrices sont déjà en animation Grand Public.

Les chargés de mission et Volontaires en Service civique peuvent de leur côté dépanner mais il n’est pas non plus possible d’avoir une personne disponible sur chacun des événements du Grand Est qui fait sens…

De plus, pour tenir un stand pour l’association il faut suffisamment la connaître et être au courant des actions menées et de leurs actualités, ce qui n’est pas forcément le cas pour tous les adhérents. A noter également que plusieurs appels à adhérents ont été publiés ces dernières années pour aider l’équipe sur la tenue de stand mais sans grand succès.